N° 146; Larché, Boussac

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE



N° 146 Octobre 1999



ISSN 0037-9379

BULLETIN DE LA SOCIÉTE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 146 octobre 1999

CÉLÉBRATION DU BI-CENTENAIRE DE LA PIERRE DE ROSETTE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D' ÉGYPTOLOGIE
16 OCTOBRE 1999

La réunion s'est tenue à 10 heures, sous la présidence de Mme Dominique Valbelle, présidente, assistée de MM. Jean Leclant et D. Devauchelle, vice-présidents.

Compte rendu de la précédente réunion

Mme Véronique Laurent, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion du 22 juin 1999 (BSFE 145), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

Mme Guillemette Andreu, Mme Jacques Beilin, Mlle Astrid Chareille, Mme Claude Chauveau, Mme Madeleine Della Monica, Mme Colette Derreveaux, M. Jean-Daniel Krzyzosiak, Mme Yvette Leloup, M. Jacques Livet, M. Bernard Matthieu, M. Arpag Mekhitarian, Mme Laure Pantalacci, M. Christian Sturtewagen, M. le Professeur Claude Vandersleyen, Mme Vera Van Droste, M. le Dr. Heerma Van Voss, M. le Professeur Jean Vercoutter.

Nouveaux membres

M. Raphaël Bertrand, M. Jean-Yves Carrez-Maratray, Mme Marie-Antoinette Claude, M. Yannick Durbec, Mme Sylvie Gaultier, M. Michel Goughassian, M. Gilles Le Grand, Mme Giuseppina Lenzo, Mlle Julie Masquelier, Mme Solange Pintiaux, M. Éric Rayon, M. Robert Solé, M. Pierre Villalongue.

Nouvelles de l'Égyptologie

Au Musée du Louvre se tiendra du 23 octobre 1999 au 17 janvier 2000, une exposition intitulée *Dominique Vivant Denon (1747-1825) – L'œil de Napoléon*.
À l'occasion de cette exposition se tiendra un colloque du mercredi 8 décembre au samedi 11 décembre 1999 de 10 h. à 18 h. à l'auditorium, *Les vies de Dominique Vivant Denon*. Avec, en ce qui concerne plus particulièrement l'égyptologie, une communication de M. Dewachter, *Denon; l'Égypte, Champollion et le Louvre: de la collection au musée thématique*, le vendredi 10 décembre.
Ainsi qu'une lecture de l'ouvrage de D.V. Denon, *Le voyage dans la Basse et Haute Égypte*, le lundi 10 janvier 2000, à 20 heures.

À l'auditorium du Louvre, dans la série «l'œuvre en direct»: *Le couteau du Djebel el Arak*, par Elizabeth Delange, le vendredi 22 octobre à 12 h 30.

Dans le cycle de «l'actualité de la recherche archéologique»: *Travaux récents au tombeau thébain de Senneferi* par Nicolas Strudwick, le jeudi 4 novembre, à 12 h.

Le panthéon de terre cuite de Tebtynis par Pascale Ballet, le jeudi 16 décembre à 12 h.

– Dans la série Musée-musées, le 1[er] décembre à 12 h, *La restauration de la «pierre de Rosette» au British Museum*, par R. Parkinson conservateur et K. Uprichard, restaurateur.

L'association France-Égypte propose deux conférences, l'une le jeudi 16 décembre, *«Évolution récente de la société égyptienne»*, par Ghislaine Alleaume, et le lundi 6 décembre, *Astronomie et archéologie égyptiennes: les exemples de Dendéra*, par M. Eric Aubourg. Ces conférences auront lieu, à 18h 30, au Centre ASIEM, 6, rue Albert de Lapparent, 75007 Paris.

Expositions

– Au Musée de l'Éphèbe de Cap d'Agde l'exposition *«l'Égypte, vision d'éternité – les rites funéraires au temps des pharaons »* s'est ouverte le 10 septembre 1999 et durera jusqu'au 8 janvier 2000.

– À Lyon, au Musée des Beaux-Arts, se tiendra une exposition intitulée: *Coptos, une fouille française en Égypte*, du 3 février au 7 mai 2000.

Congrès

– Le 125[e] congrès national des sociétés historiques et scientifiques ayant pour thème «L'Europe», aura lieu à Lille du 10 au 15 avril 2000.

– Le VIII[e] congrès international des égyptologues aura lieu au Caire du 28 mars au 3 avril 2000.

Nécrologie

Nous avons le regret de vous faire part de la mort de M. André Noblecourt, que Madame Desroches-Noblecourt trouve ici l'expression de la sympathie de la Société Française d'Égyptologie.

Monsieur Werner Vycichl est décédé le jeudi 23 septembre 1999. Spécialiste de la langue copte, il est, entre autres, l'auteur du Dictionnaire étymologique de la langue copte, ouvrage paru en 1983.

Nous apprenons avec tristesse le décès du professeur Gérard Godron, survenu le 22 septembre 1999 au terme d'une douloureuse maladie. Issu d'une famille de Montpellier devenue parisienne, il s'intéresse à l'Égypte ancienne dès l'âge de 11 ans et fréquente très tôt l'École et le Département égyptien du Louvre, puis l'EPHE. Chercheur au CNRS à partir de 1953, membre de l'IFAO en 1960-62, il succédera à François Daumas comme professeur d'égyptologie à l'Université Paul Valéry en 1985.
Homme aimable, discret mais non sans un humour tranquille, Gérard Godron, très doué pour les langues, même les plus «rares», approfondit le copte en même temps que l'égyptien classique. Une singularité de son parcours scientifique: il s'engage durablement dans deux champs de recherche que ses condisciples ne pratiquaient pas, deux domaines situés aux deux extrémités de l'histoire ancienne de l'Égypte. Il a publié sur les monuments de la I[ère] dynastie de nombreux articles et notes dans lesquelles, positiviste inquiet, il privilégie l'observation et l'analyse sur les modèles théoriques et aboutit à un grand mémoire sur l'*Horus Den*

et divers problèmes de l'Égypte archaïque. Concurremment, il a publié de nombreux articles et notes portant sur la philologie copte et l'Égypte paléochrétienne, éditant et commentant avec la lente et attentive minutie qui était la sienne l'hagiographie de *Claude d'Antioche*, un saint évêque qui combattit le paganisme dans le Saïd. J. Yoyotte.

La Société Française d'Égyptologie présente aux familles éprouvées et aux collègues ses plus sincères condoléances.

LIVRES REÇUS

Liste des livres et revues envoyés à la Société Française d'Égyptologie ou à la Revue d'Égyptologie.

Mohamed Abd el-Maksoud, *Tell Heboua (1981-1991). Enquête archéologique sur la Deuxième Période Intermédiaire et le Nouvel Empire à l'extrémité orientale du Delta*, Paris, 1998. Ce volume présente les fouilles du Conseil Suprême des Antiquités égyptiennes, conduites par Mohamed Abd el-Maksoud et son équipe entre 1981 et 1991. La nature et l'étendue de Tell Heboua apportent un éclairage riche et nouveau sur l'histoire de la frontière orientale de l'Égypte; son identification avec le Tjarou des textes aide à mieux faire connaître les rapports qu'entretenaient les Égyptiens avec leurs voisins.

Michel Azim, *Inventaire de la Collection M. Pillet (Archives égyptologiques de Maurice Pillet)*, CNRS, Centre de Recherches Archéologiques, Sophia Antipolis. L'inventaire peut également être obtenu sur disquette (fichier Word) ou consulté sur Internet: www.cra.cnrs.fr.

Jacqueline Lustmann, *Étude Grammaticale du Papyrus Bremner-Rhynd*, Paris, 1999. Grâce à une lecture grammaticale minutieuse de ce papyrus, daté de 350 avant JC. et qui se veut rédigé en moyen-égyptien, l'auteur se propose de démontrer le caractère artificiel de la langue utilisée, de dégager un système structural propre au Papyrus, d'en dater éventuellement les différentes parties les unes par rapport aux autres.

Rina La Guardia ed., *Achille Vogliano e i Civici Musei di Milano*, Milano, Settore cultura e spettacolo, 1996. Mai-juin-juillet 1999. Au sommaire: *Oggetti provenienti da Tebtynis e Medinet Madi presso le civiche raccolte archeologiche di Milano* par Francesco Tiradritti; *Introduzione; Bibliografia e abbreviazioni bibliografiche; Regesto dei documenti d'archivo.*

Rosanna Pirelli ed., *Egyptological Studies for Claudio Barocas*, serie Egittologica 1. Napoli 1999. Cet ouvrage comporte une étude sur Claudio Barocas, sa bibliographie et des contributions de Caterina Cozzolino, Rita Lucarelli, Rosanna Pirelli, Frederic Poole et Marcella Trapani.

Égypte, Afrique et Orient.

nº 13. Mai-juin-juillet 1999. Époque Amarnienne I. Au sommaire: *Amenhotep IV à Karnak* par Jean-Luc Chappaz; *À propos de la tombe de Maïa nourrice de Toutânkhamon* par Alain Zivie; *Les Portraits d'une reine pharaon* par Marc Gabolde; *Une inhumation de la grande épouse royale Nefertiti à Amarna? La Figurine funéraire de Néfertiti* par Christian E. Loeben; *Un chaouabti pour deux reines amarniennes?* par Jean-Luc Bovot; *Le Grand hymne à Aton* par Bernard Mathieu.

nº 14. Août-septembre-octobre 1999 Époque Amarnienne II. Au sommaire: *Nefertiti la reine sans nom* par Claude Traunecker; *Amarna la Cité du Roi-Soleil* par Marc Gabolde; *L'Horizon d'Aton* par Jean-Luc Chappaz.

L'Égypte de Mariette, voyage en Égypte par Auguste Mariette Pacha. Publié en 1878 avec 83 photographies. Réédition 1999 aux éditions Errance.

Arqueo Club, Bulletin de de la Fundacio Arqueologica Clos, septembre 1998, Barcelona.

Revista de la Sociedad Uruguya de Egiptologia, n. 15, Montevideo, 1999.

TARIFS DES COTISATIONS POUR L'AN 2000

Particuliers

Membres donateurs	depuis 1000 frs / 153 €
Membres bienfaiteurs	500 frs / 76 €
Membres titulaires	249 frs / 38 €
Membres étudiants	131 frs / 20 €

Organismes

Membres bienfaiteurs	557 frs / 85 €
Membres titulaires	295 frs / 45 €

Le Lieutenant Bouchard, l'Institut d'Égypte et la pierre de Rosette

Jean Leclant

Au mois de juin de la présente année 1999, un important colloque organisé conjointement par notre Présidente, le professeur Dominique Valbelle, et moi-même s'est réuni dans le cadre prestigieux de la Fondation Singer-Polignac afin de commémorer le bicentenaire de la découverte de la pierre de Rosette – exhumée à la mi-juillet 1799[1] – quelques jours à peine avant la victoire d'Aboukir. Bien entendu, en 1998, la célébration de cet événement en quelque sorte fondateur pour l'égyptologie n'avait pu, pour de simples raisons de calendrier, compter au nombre des manifestations qui illustrèrent l'«année France-Égypte» placée sous le signe un peu énigmatique des «Horizons partagés». Grâce à l'accueil généreux du chancelier honoraire Édouard Bonnefous, occasion nous fut donc offerte de remédier à cette lacune et de présenter le point des connaissances sur un document combien célèbre. Tout pouvait sembler avoir été dit. Et pourtant quelques questions méritaient encore un examen plus approfondi, telles les tribulations de la Pierre elle-même et le rôle de divers acteurs qui, sur le sol égyptien, saisirent immédiatement la nature exceptionnelle de la découverte, unissant leurs efforts pour étudier et reproduire ce monument voué à la célébrité.

Assurément, il convient au premier chef de mettre en lumière la carrière de l'inventeur de ce fameux document, le lieutenant de 2e classe Bouchard. Il faut aussi s'arrêter aux institutions savantes, structures qui ont permis l'exploitation fructueuse des données recueillies sur le terrain; l'Institut d'Égypte joua ainsi un rôle fondamental dans les mois qui suivirent la mise au jour de la Pierre. Nous aurons donc à suivre le cours de deux destins qui, un jour de l'été 1799, se croisèrent: celui d'une pierre vouée à demeurer dans les annales de l'humanité, celui d'un inventeur décédé sans gloire, mais que sa découverte, en juste retour, devrait sauvegarder de l'oubli.

*

* *

Pierre François Xavier Bouchard[2] est né à Orgelet dans le Jura le 29 avril 1771[3]. Issu du monde du petit

[1] En l'état de nos connaissances, il semble difficile de préciser davantage la date de la découverte de la Pierre de Rosette, fixée souvent au 19 juillet 1799 (1er thermidor an VII), mais de façon arbitraire. En effet la 31e séance de l'Institut d'Égypte (durant laquelle fut présentée la lettre de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lancret annonçant la découverte) se déroula le 11 (et non le 1er thermidor an VII), soit le 29 juillet: J.-É. Goby (*Premier Institut d'Égypte. Restitution des comptes rendus des séances*, Paris, 1997, p. 49) note qu'au cours de cette séance mémorable fut évoquée la victoire d'Aboukir, qui eut lieu le 7 thermidor (25 juillet); l'erreur provient de ce que la *Décade égyptienne* date les 29e et 30e séances de l'Institut d'Égypte du même 21 messidor et par voie de conséquence la 31e du 1er thermidor; quant à la 32e réunion elle est datée à juste titre du 21 thermidor. D'autre part le jour de la séance où fut communiqué le courrier de Lancret ne peut être celui de la découverte elle-même. Au vrai une seule certitude est permise: si l'on tient compte des délais avec lesquels la nouvelle de la découverte de la pierre de Rosette a pu être transmise dans le contexte troublé du débarquement de troupes turques dans la rade d'Aboukir, le 14 juillet 1799, on peut tenir comme vraisemblable une date de découverte située entre le 14 et le 25 juillet. Contrairement à l'opinion répandue, il n'est pas sûr que les travaux entrepris pour améliorer la résistance au feu du Fort-Julien n'aient été mis en œuvre qu'aux alentours du début des hostilités, du moins si l'on s'en réfère au journal tenu à l'Armée d'Orient par le chef de brigade de génie Jean-François Detroye du 24 vendémiaire an VI au 20 pluviôse an VII (12 juillet 1798-8 février 1799), publié dans *La campagne d'Égypte. 1798-1801. Mythes et réalités*, actes du colloque tenu aux Invalides les 16 et 17 juin 1998, Paris, 1999, p. 367 (cf. *infra*).

[2] Sur la vie et la carrière de Bouchard, outre la notice succincte que lui a consacrée J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 96, on consultera P. Bret, «Les oubliés de Polytechnique en Égypte: les artistes mécaniciens de la Commission des Sciences et des Arts», dans *Scientifiques et sociétés pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, 1989, p. 507, et surtout J. Laurens, «Pierre Bouchard (promotion 1796), 1771-1822, soldat et ingénieur, inventeur de la pierre de Rosette», *La Jaune et la Rouge*, avril 1991, p. 14-22. Un riche dossier est conservé au Service historique de l'Armée de terre à Vincennes (SHAT 3Yf 16635 et 2Ye – désormais SHAT); il a été communiqué par le colonel Dichard, commandant par intérim du Service historique des Armées, à M. Hervé Danesi, agrégé de l'Université, qui a bien voulu me seconder dans la présente enquête; nous lui adressons nos plus vifs remerciements. – P.-F.-X. Bouchard a en outre laissé deux manuscrits sur les sièges d'El-Arish et de Fort-Julien (SHAT MR 537 et 552), dont l'un fut édité par G. Wiet sous le titre: *Journal historique. La chute d'El-Arich*, Le Caire, 1943.

[3] C'est ce qu'indique sans ambiguïté son acte de naissance que nous avons pu consulter dans son dossier militaire. La date 29 avril 1772, parfois retenue en se fondant sur le seul témoignage du *Registre-matricule* des élèves de l'École polytechnique (fiche nº 490), que Bouchard intégra en 1796 bien au-delà de la limite d'âge prescrite (établie alors à 20 ans), a été à l'évidence légèrement falsifiée. Dans l'état de désorganisation des corps techniques militaires après le démembrement de l'École du Génie de Mézières en février 1794, on sait qu'une certaine latitude fut sagement laissée à la discrétion des examinateurs pour le recrutement des élèves de la nouvelle école fondée le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794); on devait avant tout être sensible au «degré d'intelligence» des candidats; sans doute les connaissances techniques accumulées par Bouchard à l'École d'Aérostatique de Meudon (cf. *infra*) furent-elles appréciées.

artisanat – son père était menuisier –, il fréquenta jusqu'à la rhétorique le collège de la bourgade jurassienne; puis il gagna le collège de Besançon où il suivit deux années durant des cours de philosophie et de mathématiques. Réquisitionné en l'an II, il fut versé comme sergent-major dans un bataillon de grenadiers et participa aux campagnes de Champagne et de Belgique. En août 1794, il rejoignit la 2e compagnie d'aérostiers stationnée à Meudon, avant d'être nommé sous-directeur et professeur de mathématiques à l'École nationale d'Aérostatique de Meudon; celle-ci était dirigée par l'ingénieur Nicolas Conté[4], un inventeur de génie: la rencontre fut déterminante. En juin 1795[5], Bouchard fut «grièvement blessé par une explosion de gaz hydrogène renfermée dans un grand matras de verre» au cours d'une expérience[6] où Conté, qu'il assistait, perdit un œil; «frappé lui-même dangereusement», Bouchard en conserva l'œil droit très affaibli.

Conté qui le tenait en haute estime et qui était très lié avec le chimiste Claude Louis Berthollet[7] – l'un des quatre pères fondateurs de l'École polytechnique – n'est sans doute pas étranger à l'admission de son jeune ami à l'X le 1er brumaire an V (22 octobre 1796), au 54e rang. Bouchard y suivit les cours de géométrie descriptive dispensés par Gaspard Monge et y apprit l'art des fortifications. Un événement imprévu allait interrompre sa scolarité parisienne: le 1er floréal an VI (= 20 avril 1798), «le Ministre requiert le lieutenant Bouchard pour cause de service public»[8]. S'étant marié aussitôt le 4 floréal (23 avril 1798), celui-ci rejoint le port de Toulon et appareille sur le *Franklin*, le 30 floréal (19 mai). Il est nommé membre de la Commission des Sciences et des Arts[9], placée sous la direction du général du génie Caffarelli du Falga. Avec deux autres élèves, Louis-Joseph Favier et Dubois-Aymé[10], il sera affecté au groupe des artistes mécaniciens[11] dirigé par Conté, également chef de brigade des aérostiers.

En Égypte même, après la prise d'Alexandrie le 14 messidor (2 juillet) et le débarquement des «savants» le 16 (4 juillet), Bouchard fut chargé par son mentor, dans le cadre de l'enquête sur les techniques et les métiers des Égyptiens aussitôt mise en chantier, de «recueillir des notes sur les arts cultivés dans le pays»[12], en l'occurrence dans la cité portuaire et ses environs.

D'une manière générale sur les débuts de l'École polytechnique, on se reportera avec profit à A. Soboul, *Dictionnaire historique de la révolution française*, s. v., p. 389-392 (avec bibliographie) ainsi qu'à la classique *Histoire de l'École polytechnique* d'A. Fourcy publiée à Paris en 1828.

[4] Sur Nicolas Conté, inventeur de génie, outre la biographie que lui consacra en 1837 E. Jomard, voir particulièrement Y. Laissus dans *L'Égypte, une aventure savante*, Paris, 1998, p.167-179, ainsi que J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 96 sq., et P. Bret, s. v., *Les professeurs du CNAM. Dictionnaire biographique*, t. I, p. 348.

[5] Cf. SHAT, *État des affaires remarquables où s'est trouvé Pierre François Xavier Bouchard capitaine de 1ère classe au corps impérial du génie* du 17 fructidor an XIII (5 septembre 1805).

[6] Conté cherchait à mettre au point un procédé permettant de produire de l'hydrogène pour gonfler les ballons d'observation. Sur les origines de l'aérostation militaire, voir P. Bret, «Le physicien, la pyramide et l'obélisque: problèmes d'archéologie monumentale selon Coutelle», dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, colloque de l'Académie des Sciences, Paris, 1999, p. 130 sq. et en particulier la note 10 qui renvoie aux principales références bibliographiques.

[7] Cf. P. Bret, *art. cit.* (n. 2), p. 510 et n. 31. Pour une rapide notice, cf. *Dictionnaire de Biographie française*, VI, 1954, col. 224.

[8] Cf. fiche-matricule de l'École polytechnique conservée au service des archives (établie le 27 frimaire an VII = 17 décembre 1798).

[9] Pour un aperçu sur la Commission des Sciences et des Arts, qui servit de véritable pépinière au futur Institut d'Égypte, voir Y. Laissus, «La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, *op. cit.*, p. 37 sqq., J. Leclant, «De l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte», dans *Commémoration du bicentenaire de l'élection du général Bonaparte*, Publications de l'Institut de France, 1997, nº 22, p. 28 sq., et R. Stiot, «Un corps scientifique attaché à l'Armée d'Orient. La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», *La Sabretache*, n. s., 38, 1977, p. 67 sqq. Pour les listes les plus communément admises, voir R. Solé, *Les savants de Bonaparte*, Paris, 1998, p. 199-201. Parmi les quelque 160 membres que comptait la Commission des Sciences et des Arts, pour l'essentiel de très jeunes gens âgés de moins de 25 ans, on compte 20 élèves et 20 anciens élèves de l'École polytechnique; 8 d'entre eux périront en Égypte.

[10] Sur ces deux très jeunes polytechniciens, âgés respectivement de 22 et 19 ans, voir P. Bret, *art. cit.* (n. 2), p. 507 et n. 25-26 ainsi que J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 100. Le même auteur a consacré à l'activité du second polytechnicien un fort article paru dans les *Cahiers d'Histoire égyptienne*, série 3, fasc. 3, 1951, p. 221-254, et intitulé «Un compagnon de Bonaparte en Égypte: Dubois-Aymé».

[11] Un certificat signé Lermina, administrateur de l'École polytechnique, en date du 11 messidor an VIII, apostillé par Monge et Berthollet, atteste que le lieutenant (de 2e classe) Bouchard «servit avec les aérostiers sous la direction de Conté» (SHAT). Au nombre de 19, les artistes mécaniciens peuvent se répartir en aérostiers, dessinateurs, constructeurs et élèves de l'École polytechnique (pour une étude d'ensemble, voir P. Bret, *art. cit.* [n. 2], p. 497-514). Notons que les dénominations retenues pour les diverses sections de la Commission des Arts et des Sciences apparaissent, à l'instar du nombre des membres de cette dernière, assez fluctuantes selon les témoignages. Ainsi dans la liste qui clôt *Journal et souvenirs de l'Expédition d'Égypte (1798-1801)* d'E. Villiers du Terrage, Bouchard compte parmi les «membres non classés» de la Commission, ce qui convient à un élève de Polytechnique (p. 352 sq.); en revanche, dans les carnets du peintre Redouté reproduits p. 60 sq. dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, *op. cit.*, il figure au rang des géomètres.

[12] Lettre adressée par Bouchard au ministre de la guerre, le général Berthier, pour obtenir confirmation de son grade de capitaine gagné sur le champ d'honneur le 11 floréal an VIIIe

Deux mois plus tard, le 21 fructidor (7 septembre), il quittait Alexandrie à la suite de Conté, bientôt nommé directeur des ateliers de mécanique du Caire (le 5e complémentaire = 21 septembre). Son séjour dans la capitale égyptienne fut cependant de courte durée car dès le 12 vendémiaire (3 octobre), il fut «envoyé sous les ordres du général Andréossy, pour faire la reconnaissance du lac Menzalé (et de sa rade)», en compagnie de deux ingénieurs géographes, d'un officier des Ponts et Chaussées[13] et d'un camarade de Polytechnique[14]. «Cette mission, rapporte-t-il, dura quarante jours[15] durant lesquels il fallut combattre les autochtones réunis sous les ordres d'Assan Toubar»[16], petit potentat allié au mamelouk Ibrahim-Bey et *multazim*[17] de toutes les pêches faites dans le lac. Cette opération difficile s'inscrivait dans le cadre du programme de pacification et d'organisation de la Basse-Égypte[18] et en

(1er mai 1800), lors du siège du Caire (SHAT, 29 fructidor an IX = 16 septembre 1801).

[13] Il s'agirait d'E. P. Fèvre (1775-1825), cf. P. Jollois, *Journal d'un ingénieur attaché à l'Expédition d'Égypte, 1792-1802 publié par P. Lefèvre-Pontalis*, Paris, 1904, p. 75.

[14] Cf. instruction de Bonaparte à Caffarelli du Falga en date du 28 fructidor an VI (14 septembre 1798).

[15] Le général d'artillerie Andréossy, membre de l'Institut d'Égypte, ne regagna Le Caire, depuis Damiette, que le 2 nivôse an VII (22 décembre 1978). Il semble donc que Bouchard le précéda – si l'on en croit la durée qu'il mentionne ici, «40 jours» –; sans doute s'agissait-il pour lui de se présenter devant le jury de sortie de l'École polytechnique sans retard préjudiciable. On sait en effet que, sur décision de Bonaparte, ses camarades présents dans la capitale égyptienne passèrent leurs examens de sortie le 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798) devant un jury présidé par Monge (cf. Ch. G. Gillipsie, «Les polytechniciens face à l'Égypte», dans *Les passeurs de lumières: politiques, savoirs et idéologies*, p. 44). Puisqu'il se présenta lui-même à son examen de sortie en brumaire (lettre citée n. 12, SHAT) et qu'il fut admis dans le corps du génie en frimaire (cf. État de service daté du 29 vendémiaire an XIII = 21 octobre 1804, SHAT), il dut vraisemblablement affronter le jury d'examen vers la mi-novembre (fin brumaire), soit environ 40 jours après son départ du 12 vendémiaire (3 octobre). Sur Andréossy, attaché à la section de mathématiques de l'Institut d'Égypte, cf. J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 94, et *Dictionnaire de Biographie française*, II, 1936, col. 974-976.

[16] Lettre citée n. 12 (SHAT). Voir aussi Rapport émanant du bureau du personnel du génie en date du 6 vendémiaire an X (26 septembre 1801).

[17] Concessionnaire fiscal. Sur le système de la ferme fiscale (*iltizam*), mis en place par les Ottomans au XVIe siècle dans les campagnes égyptiennes, cf. H. Laurens *et alii*, *L'expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, 1989, p. 52.

[18] Sur les aspects militaires dans les provinces de Mansourah, Damiette et Gharbieh, en septembre-octobre 1798, cf. C. de La Jonquière, *L'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, t. II, 1899-1907, p. 129-177, qui reste une référence fondamentale, puisqu'en particulier l'ensemble des dépêches militaires conservées de la campagne s'y trouve colligées (le chef d'escadron d'artillerie de La Jonquière étant décédé avant d'avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage, le 5e et dernier tome, inachevé, se clôt avec le retour de Bonaparte en France en août 1799).

particulier du Delta oriental, une zone-clé qu'il était nécessaire de prospecter et de soumettre afin de faciliter les mouvements de troupes entre le Nil et l'Isthme de Suez[19] – car déjà se profilait une éventuelle intervention en Syrie. Bouchard participa à l'attaque commune que menèrent les généraux Andréossy et Damas contre El-Menzaleh où résidait Hassan Toubar; la ville tomba le 18 vendémiaire (3 octobre)[20]. Bouchard collabora également à la collecte méthodique des données hydrographiques, topographiques et ethnographiques de la région – de même qu'à l'exploration des ruines de Tanis et de Péluse[21] –, qui permirent de dresser plans et cartes précieuses; il s'agissait en particulier de relever le contour et les cotes de profondeur du lac, de reconnaître les quatre bouches de Damiette, de Dibeh, d'Om Fare et de Péluse[22], ainsi que les branches du Nil et le réseau des canaux.

De retour au Caire, en brumaire an VII, Bouchard se présenta «devant

On se reportera également à H. Laurens, *op. cit.*, p. 121-132. Sur Hassan Toubar, voir A.-F. Andréossy, «Sur le lac Menzaleh, d'après la reconnaissance faite en vendémiaire an 7», dans *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte*, t. I, Paris, an VIII, p. 240, C. de La Jonquière, *op. cit.*, p. 146, et H. Laurens, *op. cit.*, p. 123.

[19] C. de La Jonquière, *op. cit.*, p. 148. C'était d'ailleurs l'intuition de Bonaparte qui confiait à Andréossy dans une lettre datée du 3 vendémiaire an VII (24 septembre 1798): «Je crois que l'Égypte ne peut être attaquée que par le lac Menzaleh; que nous ne pouvons attaquer la Syrie que par le lac Menzaleh. Ainsi, pour l'offensive comme pour la défensive, c'est de votre reconnaissance que tout dépend»; et de lui joindre une liste de questions de topographie militaire (C. de La Jonquière, *op. cit.*, p. 157 sq.) auxquelles il répondra avec précision le 8 vendémiaire = 29 septembre (*ibid.*, p. 161 sq.).

[20] Sur ces opérations militaires, cf. C. de La Jonquière, *op. cit.*, p. 162-169. La soumission définitive d'Hassan Toubar, qui offrit son fils en otage en gage de bonne volonté, sera annoncée par le *Courier de l'Égypte* no 32 du 26 messidor an VII (14 juillet 1799).

[21] Les résultats de cette exploration ont été rapportés par le général Andréossy dans un mémoire (*op. cit.* n. 18) lu à l'Institut d'Égypte le 26 brumaire an VII (16 novembre 1798), publié dans les numéros 6 et 7 de la *Décade égyptienne* (20 et 30 novembre) et réimprimé en l'an VIII dans les *Mémoires sur l'Égypte*, *op. cit.*, p. 165-212 (cf. également *Description de l'Égypte*, t. V, État moderne I, Paris, 1809, p. 261-278). Après une partie descriptive établissant l'état de la région, indispensable pour le militaire, le général d'artillerie laisse place successivement à l'ingénieur (il propose une explication pour la formation du lac Menzaleh ainsi qu'un projet pour le dessécher), au géomorphologue (il étudie la rade séparant le lac de la mer), à l'archéologue (il décrit les ruines de Péluse), au cartographe enfin, bref au disciple des Lumières, sensible à une approche totale d'un champ d'étude. Sur les travaux menés à Péluse, les nos 14 et 18 du *Courier de l'Égypte* – en date du10 brumaire an VII (31 octobre 1798) et du 7 frimaire an VII (27 novembre 1798) – ont rendu compte des résultats accumulés. On trouvera aussi d'utiles indications dans P. Jollois, *op. cit.*, p. 75 sq.

[22] Il s'agit des anciennes branches boubastique, mendésienne, tanitique et phatnitique. À l'époque la bouche de Péluse était comblée.

le citoyen Monge, membre de l'Institut du Caire, pour être admis dans le corps du génie». D'après le rapport de Monge au général en chef Bonaparte, il fut «reçu dans ce corps lieutenant de deuxième classe» (c'est-à-dire sous-lieutenant)[23]. *Ipso facto*, le jeune officier quitta la Commission des Sciences et des Arts pour être versé dans l'armée. Si ses papiers militaires conservés à Vincennes ne permettent pas d'établir clairement son parcours militaire jusqu'au jour où il découvrit la pierre de Rosette (mi-juillet 1799), le journal – récemment édité – du chef de brigade de génie Jean-François Detroye (1771-1799)[24] permet cependant de formuler une hypothèse. En effet, à la date du 10 brumaire an VII (31 octobre 1798)[25], il est consigné qu'en réponse à un projet de défense de la ville de Rachid (que nous francisons en Rosette), il fut décidé par Bonaparte de faire réparer une ancienne fortification désignée comme Fort-Julien[26]; il semble que Bouchard ait été affecté sur place pour prêter main forte au capitaine de génie Dhautpoul.

Édifiée sur la rive gauche âpre et sablonneuse de la branche bolbitique du Nil, à dix kilomètres du boghâz, la forteresse sarrasine fut largement réaménagée par les Français, comme on peut le voir encore aujourd'hui; les travaux de terrassement mirent au jour d'anciennes substructures; dans un très vieux mur apparut, utilisé en remploi, un bloc de pierre noire[27]. Haut de plus d'un mètre, large de 73 cm et épais de 27 cm pour un poids de 762 kg, écorné à sa partie supérieure et sur le côté, il portait des inscriptions en trois sortes de caractères: en haut des hiéroglyphes finement ciselés sur 14 lignes tronquées, au centre 32 lignes d'une graphie cursive, en bas 54 lignes d'un texte en grec[28].

[23] Lettre citée *supra* n. 12 (SHAT).

[24] *Op. cit.* (cf. *supra* n. 1), p. 333-379.

[25] *Ibid.*, p. 367.

[26] Sur l'origine de cette appellation, conservant le souvenir de l'aide de camp de Bonaparte Julien, massacré avec sa troupe près de Rosette alors qu'il portait des ordres à l'amiral Brueys à la veille du désastre d'Aboukir, cf. C. Lagier, *Autour de la Pierre de Rosette*, Bruxelles, 1927, p. 5, qui rapporte le témoignage du peintre naturaliste Henri-Joseph Redouté, membre de l'Institut d'Égypte.

[27] La Pierre a été longtemps décrite comme de «pierre noire», de «granite» ou de «basalte». Mais, après le décapage très minutieux auquel ont procédé tout récemment les spécialistes du British Museum, elle apparaît comme un bloc de roche métamorphique à grains très fins d'une couleur grise élégante, avec une grande veine blanchâtre qui correspond à la zone de fracture ayant entraîné la perte de la partie supérieure.

[28] Pour une présentation et une traduction récentes, voir D. Devauchelle, *La Pierre de Rosette*, Paris, 1990; R. Parkinson, *Cracking Codes, The Rosetta Stone and Decipherment*, Londres, 1999, p. 19 sq.; C. Andrews, *The Rosetta Stone*, Londres, 6e éd., 1999, p. 12 sq. et 26-29; R. Solé et D. Valbelle, *La pierre de Rosette*, Paris, 1999. – Sur les circonstances de la découverte et les premiers travaux conduits par l'Institut d'Égypte, voir, outre le

D'emblée, à peine la pierre dégagée, Bouchard fut convaincu de l'importance de la trouvaille. Menou, commandant alors le district d'Alexandrie et de Rosette, en fut naturellement le premier informé; il fit établir sans délais une traduction partielle du texte grec[29] qui confirma l'intuition initiale: le bloc était bien revêtu d'une inscription trilingue[30]. Il s'agissait – nous le savons aujourd'hui – d'un décret promulgué en 196 av. J.-C. à l'occasion de la cérémonie de couronnement du lagide Ptolémée V Épiphane par le collège sacerdotal de Memphis[31]; les prêtres indigènes y remerciaient le souverain d'un certain nombre de bienfaits concédés (en particulier l'exemption de nombreuses redevances) en échange de leur allégeance tacite, quasi vitale alors pour

Courier de l'Égypte nº 37, la *Décade égyptienne*, III, p. 293 sq. (reproduit dans *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, Paris, an X, p. 18 sqq.), l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*, sous la direction de X.-B. Saintine, J.-J. Marcel et L. Reybaud, t. VI, Paris, 1832, p. 429-436, et la *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 143, C. Lagier, *op. cit.*, p. 6-11, J. Leclant, «Champollion, la Pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes», Publications de l'Institut de France nº 23, 1972, p. 4 sq., Y. Laissus, *op. cit.*, p. 256, C. Andrews, *op. cit.*, p. 8-11. – Sur l'origine du bloc, sans doute en provenance du temple de Neith à Saïs, la capitale du Delta oriental, voir D. Devauchelle, «De la Pierre de Rosette à Champollion», dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, *op. cit.*, p. 37.

[29] Cf. le *Courier de l'Égypte* nº 37, p. 4 et la *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 143. Ni la date ni la nature exactes du document ne furent immédiatement reconnues; en effet on peut lire que l'inscription grecque, traduite pour partie sur ordre de Menou, «porte en substance que *Ptolémée Philopator* fit rouvrir des canaux de l'Égypte, et que le prince employa à ces immenses travaux un nombre très considérable d'ouvriers, des sommes immenses et huit années de son règne.» Ainsi non seulement le souverain lagide ne fut pas correctement identifié (il s'agit de Ptolémée V et non de son père Ptolémée IV), mais en outre le contenu du texte ici rapporté – qui correspond à un passage situé aux l. 24-25 – relève d'un simple contresens; en réalité, il n'est nullement question de travaux de huit années visant à réhabiliter le réseau des canaux locaux, mais tout au contraire du comblement de ces derniers, à l'époque de la crue du Nil, afin de conduire à l'asphyxie la ville rebelle assiégée de Lycopolis – située dans le 9e nome dit bousirite: l. 22 –, événement qui se produisit en l'an 8 du règne du pharaon lagide. Peut-être les préoccupations françaises de réaménagement du Delta, auquel se vouèrent plusieurs ingénieurs – dont Lancret –, après des siècles d'incurie, influencèrent-elles le travail du traducteur.

[30] Les lignes 54-55 (*OGIS* 90) indiquent en effet clairement que le décret rendu en l'honneur de Ptolémée V Épiphane par le synode des prêtres de Memphis devait être inscrit en trois écritures différentes – sacrée ou hiéroglyphique, documentaire ou démotique, grecque enfin – sur un certain nombre de stèles (dont la pierre de Rosette est un exemplaire) appelées à prendre place dans les temples de premier, deuxième et troisième ordre aux côtés des statues royales. Sur les autres copies actuellement connues, cf. R. Parkinson, *op. cit.*, p. 30.

[31] Cf. R. Parkinson, *op. cit.*, p. 25-30; C. Andrews, *op. cit.*, p. 22 sq. et G. Husson, D. Valbelle, *L'État et les institutions en Égypte des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris, 1992, p. 297 sq.

un pouvoir royal affaibli au terme d'une longue période d'insurrections indigènes dans le Sud du pays et le Delta du Nil[32].

Aussitôt, l'ingénieur des Ponts et Chaussées M.-A. Lancret[33], alors en mission dans le Delta et de passage à Rosette, adressa une lettre à l'Institut d'Égypte; celle-ci fut lue à la 31e séance, le 11 thermidor an VII (29 juillet 1799); nous y reviendrons dans un instant.

Quant à la déclaration officielle de la découverte, elle parut dans le numéro 37 du *Courier* (sic) *de l'Égypte*, organe de presse de l'Armée d'Orient[34], le 29 fructidor an VII (15 septembre 1799), le jour même du retour de Bonaparte en France. Après l'annonce de la découverte du nilomètre d'Éléphantine par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Girard[35], il était indiqué: «Parmi les travaux de fortification que le citoyen Dhautpoul, chef de bataillon du génie, a fait faire à l'ancien fort de Rachid [...], il a été trouvé, dans des fouilles, une pierre d'un très beau granit noir, d'un grain très fin, très dur au marteau [...] Une seule face bien polie offre trois inscriptions distinctes et séparées en trois bandes parallèles: la première et supérieure est écrite en caractères *hiéroglyphiques* [...]; la seconde et intermédiaire est en caractères que l'on croit être *syriaques* [...]; la troisième et la dernière est écrite en grec...» – et de conclure: «Cette pierre offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques; peut-être même en donnera-t-elle enfin la clef.»

*

L'Institut d'Égypte[36] avait été créé le 5 fructidor an VII (22 août 1798) sur le modèle de l'Institut national de France, dont Bonaparte avait été élu membre de la classe de «sciences physiques et mathématiques» le 5 nivôse an VI (25 décembre 1797)[37]. La 31e séance de l'Institut d'Égypte[38] (11 thermidor an VII = 29 juillet 1799), à laquelle assistait le cheikh El-Mohdy, a plus d'un titre pour rester dans les mémoires. Nous pourrions évoquer la réaction étonnée du secrétaire du Divan du Caire, suite à la lecture par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire[39] de la première partie d'un mémoire consacré à un poisson capable de transformations surprenantes, le tétrodon rayé[40]; puis Gaspard Monge proposa, dans le cadre de la théorie des équations aux différences partielles, un mémoire sur une surface courbe et Alyre Raffeneau-Delille[41] compara les descriptions et les appellations de diverses plantes égyptiennes, dues aux naturalistes Linné et Forskal; vint ensuite une notice sur un grand cirque ou hippodrome découvert à proximité de la Colonne de Pompée à Alexandrie – en réalité un stade –, ainsi qu'une ode déclamée par François-Auguste Parseval-Grandmaison[42] en l'honneur de la récente victoire d'Aboukir.

32 Cf. I. 19-28 où est notamment évoquée le siège et la prise de Lycopolis, où s'étaient retranchés les rebelles (cf. *supra* n. 29); Lycopolis n'est toujours pas identifiée avec certitude.

33 Cf. J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 103, et *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. CXI, 1998, col. 676-677. Lancret fut chargé d'élaborer un projet de rétablissement provisoire de la navigation sur le canal d'Alexandrie; à partir de décembre 1799, il s'attacha à identifier la branche canopique du Nil.

34 Outre Y. Laissus, *op. cit.*, p. 183 sqq. et C. Lagier, *op. cit.*, p. 9, n. 3, voir l'article fondamental de J.-É. Goby, «Le "*Courier de l'Égypte*", source de l'histoire de l'Expédition française de 1798 à 1801 dans la Vallée du Nil», dans *102e congrès national des Sociétés savantes, Limoges, 1977, Histoire moderne*, t. II, p. 171-185.

35 À la page 3; il s'agit de l'extrait d'une lettre adressée par Pierre-Simon Girard à son confrère l'ingénieur en chef Jean-Baptiste Lepère et datée du 30 thermidor an VII (18 août 1799). Sur ce membre de l'Institut d'Égypte, collaborateur de la *Description de l'Égypte*, cf. J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 102; Girard est notamment l'auteur d'un «Mémoire sur le Nilomètre de l'île d'Éléphantine et les mesures égyptiennes» (t. VI, p. 1-96).

36 Sur l'Institut d'Égypte, outre l'ouvrage fondamental de J.-É. Goby, *op. cit.* – qui, en restituant la substance de ses 72 séances, pallie la disparition de son registre de procès-verbaux, rapporté par Fourier en France mais disparu en 1807 –, on pourra consulter du même auteur, «La composition du premier Institut d'Égypte», *Bulletin de l'Institut d'Égypte* XXIX, 1948, p. 345-367, et XXX, 1949, p. 81-99, Id., «Les séances du premier Institut d'Égypte», *Revue de l'Institut Napoléon* 150, 1988, p. 59-67; voir également P. Bret, *L'Égypte au temps de l'expédition de Bonaparte, 1798-1801*, Paris, 1998, p. 205-225, J. Leclant, «De l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte», *art. cit.*, p. 30-35, Y. Laissus, «La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», *art. cit.*, p. 39 sqq., Id., *op. cit.*, p. 106-116, et R. Stiot, «Un corps scientifique attaché à l'Armée d'Orient. La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», *art. cit.*, p. 69 sq. On trouvera le texte de l'arrêté du 5 fructidor an VII dans C. de La Jonquière, *op. cit.*, t. II, p. 554 sq.

37 Cf. H. Cabannes, «L'élection de Bonaparte à l'Institut», dans *Commémoration du bicentenaire de l'élection du général Bonaparte*, Publications de l'Institut de France nº 22, 1997, p. 13-19.

38 Pour suivre le déroulement de la séance, cf. J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 50 sqq. On pourra aussi consulter Y. Laissus, *op. cit.*, p. 254 sqq.

39 Sur ce jeune prodige, professeur de zoologie au Muséum d'Histoire naturelle à l'âge seulement de 21 ans, cf. *Dictionnaire de Biographie française*, XV, 1982, col. 1154-1156, et J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 101 sq.

40 Cf. *Contes du Cheikh el-Modhy*, traduits de l'arabe par J.-J. Marcel, t. II, p. 102-105. Après s'être fait traduire en arabe, par Dom Raphaël, l'essentiel de la communication, le cheikh el-Modhy se serait écrié: «Quoi! Tant de paroles pour un seul poisson! Je plains véritablement l'auteur s'il est obligé d'en dire autant sur chacune des espèces qui vivent dans les eaux... Le Tout-Puissant a créé dans ce vaste univers plus de cinquante mille espèces de poissons, et certes, il renoncera à son entreprise inexécutable.»

41 Cf. J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 98, et *Nouvelle Biographie générale*, t. 41, 1862, col. 462-463.

42 *Ibid.*, p. 107, *Nouvelle Biographie générale*, t. 39, 1862, col. 252-253.

Pourtant, c'est, à l'ouverture de la séance, la lecture de la lettre de Lancret annonçant la découverte de la pierre de Rosette qui marqua le plus les esprits. La *Décade égyptienne*[43], en son *Précis des séances et des travaux de l'Institut d'Égypte, du 21 messidor an VII* (9 juillet 1799) *au 21 fructidor an VIII* (8 septembre 1800) *inclusivement*, en a conservé le contenu, ramassé dans la sobriété d'un style volontairement bref[44]; on y devine que l'ingénieur des Ponts et Chaussées était conscient de l'importance considérable du monument. Il ne devait pas échapper davantage à ses confrères qu'on tenait enfin un document indiquant la voie vers le déchiffrement des hiéroglyphes[45]: immédiatement son transfert au Caire fut décidé et le sous-lieutenant Bouchard fut chargé d'en assurer le transport[46]. La Pierre aborda le port de Boulaq à la mi-août et fut remise à l'Institut d'Égypte. Selon la oulgate chacun aurait couru pour voir la pierre merveilleuse et l'analyser dans ses moindres détails.

Aussitôt, l'attention des savants s'arrêta sur la graphie des caractères – inconnue selon Lancret – de la seconde inscription du bloc. S'agissait-il vraiment de syriaque? Dans l'esprit de deux jeunes orientalistes Jean-Joseph Marcel et Louis-Rémi Raige[47], il n'y eut rapidement plus de doute: les caractères en question étaient du

[43] Recueil rassemblant les procès-verbaux ainsi que les rapports et les mémoires de l'Institut d'Égypte; cf. Y. Laissus, *op. cit.*, p. 186-190 et C. Lagier, *op. cit.*, p. 9, n. 3.

[44] À la p. 393 on peut lire: «Dans la séance du 1er thermidor (en réalité le 11), on a donné lecture d'une lettre dans laquelle le citoyen *Lancret*, membre de l'Institut, informe que le citoyen *Bouchard*, officier du génie, a découvert dans la ville de Rosette, des inscriptions dont l'examen peut offrir beaucoup d'intérêt. La pierre noire qui porte ces inscriptions est divisée en trois bandes horizontales: la plus inférieure contient plusieurs lignes de caractères grecs qui ont été gravés sous le règne de *Ptolémée Philopator* (en fait il s'agit de Ptolémée Épiphane, cf. *supra* et n. 31); la seconde inscription est écrite en caractères inconnus; et la troisième ne contient que des hiéroglyphes.»

[45] Cf. *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 143.

[46] *Ibid.*

[47] Cf. J.-J. Marcel, *Suppléments à toutes les biographies: souvenirs de quelques amis d'Égypte*, Paris, 1834, p. 13-15. Secrétaire interprète du gouvernement pour les langues orientales, Raige s'attacha à étudier l'inscription démotique de la Pierre (voir *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 145 sq.) avec un alphabet établi par Akerblad et 16 planches de format petit in folio reproduisant l'inscription intermédiaire; on doit à Raige un «Mémoire sur l'étymologie des noms de l'ancien calendrier égyptien» paru dans le même ouvrage. Sur le directeur de l'Imprimerie nationale du Caire et orientaliste Jean-Joseph Marcel, auteur de plus de deux cents empreintes d'inscriptions inédites, dont celle de la pierre de Rosette, cf. J.-É. Goby, *op. cit.*, p. 105, et *Nouvelle Biographie générale*, t. 33, 1860, col. 444-447.

démotique, une cursive apparue à basse époque afin de transcrire la langue parlée des Égyptiens[48]. Toutefois, si J. J. Marcel vit incontestablement juste sur la nature de l'écriture médiane, son acribie fut prise en défaut par l'épineuse question de la datation. De fait, en raison d'un léger flottement d'interprétation ainsi que de l'incertitude des chronologies, il se fourvoya en proposant d'identifier le souverain honoré avec Ptolémée VI Philométor, et par conséquent en situant le décret en l'an 8 du règne du pharaon grec, «vers l'an 157 avant l'ère vulgaire»; mais là n'est pas l'essentiel pour notre propos.

Une fois la Pierre à l'Institut d'Égypte, on décida de fabriquer sans retard des empreintes pour faciliter l'étude du précieux document[49]. Trois procédés furent alors mis au point: Jean-Joseph Marcel, directeur de l'imprimerie, imagina une méthode de reproduction, dite d'autographie, permettant, en traitant la Pierre en véritable forme d'imprimerie, d'obtenir une copie en négatif, épreuve sur laquelle les caractères se détachaient en blanc sur un fond noir; Nicolas Conté, directeur des ateliers de mécanique, utilisa l'inscription comme une planche de cuivre gravé, selon le procédé de la chalcographie, et accomplit un tirage lithographique où les signes apparaissaient en noir sur un fond blanc; Alyre Raffeneau-Delile, pour pallier les éventuelles imperfections des tirages précédents, réalisa deux moulages en soufre[50].

Grâce à ces copies, la découverte put être rapidement diffusée en France et à travers l'Europe. Lors de la séance de l'Institut national de France du 5 brumaire an VIII (27 octobre 1799), Bonaparte avait lui-même annoncé la venue prochaine de la Pierre à Paris, rangeant sa découverte parmi les gains majeurs de l'Expédition, aux côtés des fouilles d'Alexandrie et de l'étude du percement de l'Isthme de Suez[51]. Quelques

[48] Cf. la *Décade égyptienne*, III, p. 293 sq., note 1 (reproduit dans *Mémoires sur l'Égypte*, *op. cit.*, p. 20, note).

[49] Cf. Y. Laissus, *op. cit.*, p. 256 sqq.; C. Lagier, *op. cit.*, p. 11; R. R. Parkinson, *op. cit.*, p. 20.

[50] C'est grâce à eux que les inscriptions grecque et démotique furent reproduites dans le *Description de l'Égypte* (5e volume des planches d'Antiquités) – l'inscription hiéroglyphique provenant d'un moulage en plâtre exécuté au British Museum et rapporté à Paris par Edme Jomard (cf. *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 144).

[51] *La Décade philosophique*, 10 brumaire an VIII (1er novembre 1799), reproduit le texte de son intervention: «On a trouvé dans les fondations de Rosette une plaque sur laquelle étaient gravées ou sculptées trois colonnes, portant trois inscriptions, l'une en hiéroglyphes, l'autre en cophte (sic) et la troisième en grec. Les inscriptions cophte et grecque signifient également que sous tel des Ptolémées tous les canaux d'Égypte ont été nettoyés, et qu'il en a coûté telle somme. Il ne

mois après, en mars 1800, de retour d'Égypte après la convention d'El-Arish (4 pluviôse an VIII 24 janvier 1800), le général Dugua offrit à l'Institut de Paris une reproduction du texte élaborée par Jean-Joseph Marcel[52].

*

Mais regagnons la vallée du Nil, où l'histoire de la pierre de Rosette demeure indissociable de celle de l'Institut d'Égypte. Conservé avec un ensemble d'autres pièces de sculpture et d'architecture dans la collection archéologique de l'Institut d'Égypte[53], le fameux bloc quitta le Caire une première fois le 4 février 1800, dans le cadre de la convention d'El-Arish dont on ne doutait pas de la ratification anglaise, plusieurs dizaines de membres de la Commission des Sciences et des Arts embarquèrent à Boulaq avec tous les fruits de leurs travaux, dont la pierre de Rosette; l'aventure finira par une quarantaine dans l'île de Warth[54], en attendant que le sort des armes leur permette de regagner le Caire. Une seconde fois, après la défaite de Canope, ce fut le départ définitif, le 16 germinal (6 avril)[55]. Manque de chance, car si la Pierre était restée au Caire, elle aurait profité des conditions avantageuses de la convention d'El-Arish, accordées aux troupes du général Belliard. À Ramanieh, les Anglais occupant Rosette, il fallut débarquer et défendre les caisses renfermant les précieuses collections contre la cupidité des troupes du chef de brigade Lacroix; puis ce fut la pénible traversée de la région du lac Mariout que le général Hutchinson avait inondée en faisant couper la digue de Madieh. Enfin, arrivés à Alexandrie le 24 germinal au soir (14 avril), les savants furent en butte à l'agacement de Menou, d'autant que leur départ fut constamment repoussé en raison du blocus vigilant du port.

Au final, l'article XVI de la capitulation d'Alexandrie[56], signée le 13

paraît pas douteux que la colonne qui porte les hiéroglyphes ne contienne la même inscription que les deux autres. Voilà donc un moyen d'acquérir quelqu'intelligence de ce langage jusqu'à présent inintelligible.» Notons que l'on trouve encore le contresens émanant de la traduction partielle établie sur ordre de Menou, ainsi que l'identification fantaisiste de l'inscription médiane, ce qui ne doit pas surprendre, Bonaparte ayant quitté la Vallée du Nil avant que la Pierre, transportée au Caire, ne soit confiée aux mains des savants de l'Institut d'Égypte.

[52] Cf. *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 144.

[53] P. Bret, *op. cit.*, p. 214.

[54] Y. Laissus, *op. cit.*, p. 336.

[55] Cf. E. Villiers du Terrage, *op. cit.*, p. 293-324, C. Lagier, *op. cit.*, p. 12-16, et Y. Laissus, *op. cit.*, p. 396-399.

[56] On pourra consulter les 22 articles du traité dans E. Villiers du Terrage, *op. cit.*, p. 308-322, avec à gauche notées en italique les corrections des Anglais. En face de l'article XVI («Les individus composant l'Institut d'Égypte et la commission des arts emporteront

fructidor (31 août), les dépouillait de tous leurs acquis scientifiques. Le général Hutchinson et le diplomate William Hamilton se montrant intraitables, ils ne durent de conserver notes personnelles, collections minéralogiques et zoologiques – ainsi que les petites antiquités –découvertes par eux qu'à la bienveillance du commodore Sidney Smith et aux paroles indignées de Geoffroy Saint-Hilaire; menaçant l'amiral Keith de détruire toutes les richesses de la Commission, il se serait écrié: «vous aurez aussi brûlé une bibliothèque à Alexandrie!» Quant aux monuments antiques – notamment deux obélisques, des sarcophages et le poing colossal de Ramsès II découvert à Memphis –, ils furent abandonnés sur le rivage après l'embarquement des savants au début vendémiaire (fin septembre) et saisis par la vainqueur[57]. Il en fut de même pour la pierre de Rosette[58] que Menou avait dissimulée chez lui et tenta vainement de conserver en la prétendant sa propriété personnelle. Elle fut d'ailleurs le dernier monument à quitter la Vallée du Nil: après le convoiement pour la Grande-Bretagne des autres pièces sur les vaisseaux *Admiral* et *Madras*, la Pierre prit la mer à bord de l'*Égyptienne*, qui arriva à Portsmouth en février 1802. En Angleterre, elle fut confiée le 11 mars à la Society of Antiquaries de Londres – qui fit procéder à un certain nombre de moulages et de copies, notamment pour les universités du pays –, avant d'être offerte en juin par le roi Georges III au British Museum où elle fut immédiatement exposée[59].

Débuta alors une sorte de joute scientifique à travers l'Europe[60]. À

avec eux tous les papiers, plans, mémoires, collections d'histoire naturelle et tous les monuments d'art et d'antiquités recueillis en Égypte»), on trouve le correctif suivant: «*Les membres de l'Institut d'Égypte peuvent emporter avec eux tous les instruments des arts et de science qu'ils ont apportés de France. Mais les manuscrits arabes, les statues et les autres collections qui ont été faites pour la République française seront considérés comme propriété publique et seront mis à la disposition des généraux de l'armée combinée.*»

[57] Un inventaire précis des antiquités saisies par les Anglais est désormais possible grâce à la découverte récente, dans les papiers du colonel Turner conservés au British Museum, d'une liste établie par l'architecte Jean-Baptiste Lepère, cf. J.-J. Fiechter, «La Pierre de Rosette et les autres antiquités égyptiennes prises par les Anglais en 1801», *Revue d'Égyptologie* 48, 1997, p. 283-289.

[58] Pour suivre l'histoire du fameux bloc à compter de sa saisie par les Britanniques, voir C. Andrews, *op. cit.*, p. 11 sq. et R. Parkinson, *op. cit.*, p. 22 sq.

[59] On lit sur le flanc gauche de la Pierre l'inscription: «Captured in Egypt by the british Army, 1801»; sur la flanc droit: «presented by King George III.»

[60] Cf. J. Leclant, «Champollion, la Pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes», *art. cit.*, p. 6-11, D. Devauchelle, *art. cit.*, p. 38-41, R. Parkinson, *op. cit.*, p. 31-41 et C. Andrews, *op. cit.*, p. 13-22.

la parution de la traduction du texte grec par du Theil, puis à celle du révérend Stephen Weston, succédèrent en 1803 les *Éclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette* d'Ameilhon qui ouvrirent la voie à la traduction commentée du grand Letronne. Le texte démotique fut naturellement l'objet de soins particulièrement attentifs: dès 1802 à la fois Sylvestre de Sacy et un diplomate suédois du nom d'Akerblad publièrent les premiers travaux sur la pierre de Rosette; le premier réussissait à identifier plusieurs noms propres dont celui de Ptolémée, tandis que le second isolait les autres mots écrits alphabétiquement; cependant ils se virent rapidement réduits à une impasse, ne découvrant la valeur que d'une quinzaine de signes seulement, avec en outre de grandes marges d'incertitudes. À partir de 1814, le physicien et médecin anglais Thomas Young, père de la théorie ondulatoire de la lumière et fondateur de la physiologie du globe oculaire, s'attaqua avec passion aux deux versions hiéroglyphique et démotique; il comprit vite que la seconde dérivait de la première et réussit à établir la valeur de plusieurs signes – il sera d'ailleurs le premier à proposer la lecture d'un texte démotique complet. Pourtant, si l'on ne doit pas méconnaître la valeur du savant anglais[61], le vrai génie sera Jean-François Champollion: enfant prodige maîtrisant toutes les langues anciennes et orientales, adolescent enthousiaste qui réalisa vite que le copte lui montrerait les chemins vers l'Égypte pharaonique, travailleur acharné jusqu'à l'obsession; sachant tout de ce qu'il était alors possible de connaître de l'antique vallée du Nil, il joignit à l'étude de la pierre de Rosette celle de tous les documents à sa disposition, en particulier des inscriptions nouvellement découvertes en Nubie. Il put ainsi identifier les noms de Thoutmosis, Ramsès et analysa les cartouches des Pharaons macédoniens et romains. Le 22 septembre 1822, par sa *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, il offrit la lecture des hiéroglyphes phonétiques; en 1824, dans son *Précis du système hiéroglyphique*, il donnera la définition la plus compréhensive «d'un système complexe, d'une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique dans un même texte, une même phrase, je dirai jusque dans le même mot». Du dévoilement du mystère des hiéroglyphes, Pierre-François-Xavier

[61] Cf. J. Leclant, «Aux sources de l'Égyptologie européenne: Champollion, Young, Rosellini, Lepsius», *CRAI*, 1991, p. 743-762.

Bouchard n'eut jamais connaissance; il était décédé le 5 août 1822 à Givet, dans les Ardennes, à l'âge de 51 ans, «suite à une longue et douloureuse maladie»

*

C'est assurément justice que d'évoquer, pour finir, la suite de la carrière de cet officier courageux qui ne connut pas la gloire sur les champs de bataille, loin s'en faut, alors qu'il fut de toutes les campagnes difficiles de l'Empire[62]. Au mois de fructidor an VIII (août-septembre 1799), Bouchard était passé au grade de lieutenant de 1ère classe. On le retrouve ensuite impliqué dans le déplorable imbroglio qui conduisit à la chute du fort d'El-Arish le 8 nivôse an VIII (29 décembre 1799); chargé des travaux de fortification lorsque la place fut assiégée en brumaire, Bouchard s'y distingua par son courage et son sang-froid.

Voici comment, six années plus tard, il rapportait cet épisode noir de l'expédition d'Égypte: «La garnison révoltée, ayant sommé le commandant du fort (Cazals) de se rendre, finit par mettre bas les armes et par introduire des Turcs dans les murs. La moitié des Français qui la composaient périrent victimes de cette révolte et de la férocité des Turcs. Dans cette affaire je me trouvais particulièrement exposé aux plus grands dangers. Envoyé en parlementaire auprès du Grand-Vizir, au moment où l'ennemi remplissait les fossés du fort, je fus arrêté, désarmé, dépouillé d'une partie même de mon vêtement, et j'étais sans doute traîné à la mort, lorsque Mustapha pacha de Serbie vint m'arracher à mes bourreaux. Il me conduisit au Grand-Vizir, mais les Turcs ayant été introduits dans le fort, ma mission fut sans objet. Je fus traité comme prisonnier et je partageai la captivité des Français qui échappèrent au massacre, jusqu'à la conclusion du traité d'El-Arish.»[63]

Après quarante-deux jours de captivité dans les prisons de Damas,

[62] On peut reconstituer la carrière militaire de Bouchard grâce à l'important dossier conservé au SHAT (cité n. 2); parmi cette riche documentation, voir particulièrement la lettre adressée au général Berthier (citée n. 12) et l'*État des affaires remarquables où s'est trouvé Pierre François Xavier Bouchard capitaine de 1ère classe au corps impérial du génie, 17 fructidor an XIII (4 septembre 1805)*.

[63] L'*État des affaires remarquables...* (cité note précédente). Sur la mutinerie d'El-Arish et la chute du fort, cf. E. Villiers du Terrage, *op. cit.*, p. 240 et H. Laurens, *op. cit.*, p. 240. Sur les négociations de la convention d'El-Arish et les événements qui en découlèrent, voir E. Villiers du Terrage, *ibid.*, p. 240-252 (pour la défense du quartier général, l'auteur évoque une troupe de 150 hommes), Y. Laissus, op. cit., p. 300-340, et H. Laurens, *op. cit.*, 241-246 et 252-266.

Bouchard, libéré, gagna le Caire où il se joignit aux trois cents hommes qui furent chargés de défendre le quartier général de l'Ezbekieh. Avec ses compagnons d'armes, il arrêta plusieurs assauts de la foule cairote qui s'était soulevée à l'entrée dans la ville des troupes de Nassif Pacha et d'Ibrahim-Bey; puis, la zone débloquée, il fut affecté à la défense du quartier copte durant le siège du Caire. Envoyé, après la capitulation de la capitale le 1er floréal (21 avril), dans le district de Damiette, il reprit du service dans le génie militaire et construisit deux ouvrages défensifs entre le lac Menzaleh et la mer. Promu au grade de capitaine de deuxième classe le 11 floréal an VIII (1er mai 1800), Bouchard fut ensuite affecté une seconde fois à Rosette où il reçut l'ordre le 15 pluviôse an IX (4 février 1801) – soit un mois environ avant le second débarquement d'Aboukir – de fortifier la Bouche occidentale du Nil. On connaît l'issue de ce second débarquement: le 18 germinal suivant (8 avril), lors de la capitulation du Fort-Julien, Bouchard compta parmi les prisonniers des Anglais. Le témoignage qu'il nous a conservé du siège de la petite forteresse, assaillie par les soldats de Capitan-Pacha et du commodore Sidney Smith, demeure particulièrement précieux: «Le Fort-Julien, défendu par vingt-quatre hommes de la ligne et deux compagnies d'invalides la plupart amputés, fut attaqué par deux mille Anglais et par quatre mille Turcs, tant par terre que par le fleuve, avec une artillerie considérable et des bâtiments nombreux. L'état de ce petit fort, dont un bastion s'était écroulé peu de jours avant l'attaque, par l'effet de l'inondation du Nil, rendait la défense difficile et périlleuse; cependant on parvint à arrêter l'ennemi pendant neuf jours, après lesquels on obtint une capitulation honorable.»[64]

De retour à Marseille le 30 juillet 1801, Bouchard conserva de son séjour en Égypte la soif de l'aventure: le 29 brumaire (22 octobre), à sa demande, il fut admis à faire partie de l'Expédition «des Colonies»

[64] À rapprocher du récit, rédigé dans un style visant à impressionner les esprits, paru dans le *Courier de l'Égypte* nº 114 (30 floréal an IX = 20 mai 1801): « Rosette est tombée au pouvoir de l'ennemi le 18 de ce mois (germinal). Le Fort-Julien a fait la plus vigoureuse défense, et n'a capitulé que quand ses murs ont été réduits en poussière. Les Anglais ont honoré la valeur de la garnison, par les conditions qu'ils ont faites. À quel corps appartenez-vous? leur a-t-on demandé. Tous du même, a répondu un homme mutilé: vous devez bien voir que nous faisons partie de ce corps d'invalides que vous n'avez pas voulu laisser aller en France.»; voir aussi N. Bonaparte, *Campagne d'Égypte et de Syrie*, ch. XIV, «L'Égypte de Menou», XI, présentation par H. Laurens, Paris, 1998, p. 336.

(c'est-à-dire de Saint-Domingue)[65]; fait prisonnier de guerre (pour la 3e fois) par les anglais, il regagna la France avec le grade de capitaine de première classe[66] le 10 messidor an XII (29 juin 1804), après quatre mois de détention dans l'île de la Jamaïque; de cette campagne meurtrière, il gardera une santé irrémédiablement ruinée par la fièvre jaune. Le 6 fructidor suivant (24 août), il obtint un congé de convalescence de trois mois avec appointements, qui fut prolongé, sa santé restant chancelante.

Après deux années passées à Napoléon-Vendée (l'actuelle La Roche-sur-Yon), Bouchard rejoignit en 1807 l'armée d'Espagne dans le corps du général Dupont[67]; ce dernier, envoyé pour débloquer les restes de la flotte française défaite à Trafalgar, ne dépassa pas Cordoue et finit par capituler à Baylen le 22 juillet 1808. Une nouvelle fois prisonnier, Bouchard échappa pourtant aux funestes pontons de Cadix[68], dans des circonstances mal déterminées. Il passa alors au service du maréchal Soult qu'il suivit en Galice et au Portugal. Le 3 mai 1809 fut l'un des rares jours de gloire de Bouchard au cours de l'abominable campagne d'Espagne: à la tête d'une compagnie de sapeurs, il emporta avec héroïsme le pont fortifié d'Amarante, réussissant à déjouer une accumulation d'obstacles – entre autres trois lignes de barricades et une culée minée sur la rive opposée, sans compter le feu des batteries ennemies –; grâce à son acte de bravoure et à son intelligence, l'armée ennemie était mise en déroute, perdant toute son artillerie; Bouchard recevra le 24 novembre 1809 le grade de chef de bataillon (l'équivalant de commandant), mais le pont d'Amarante n'était évidemment pas le pont d'Arcole.

[65] Sur les événements tragiques qui affectèrent la «perle des Antilles», cf. *Dictionnaire Napoléon*, sous la direction de J. Tulard, Paris, 1987, p. 1149-1502, avec importante bibliographie

[66] Le 1er messidor an XI (20 juin 1803), Bouchard est nommé par le général en chef Rochambeau, capitaine général de la Colonie de Saint-Domingue – le successeur de Leclerc emporté en novembre –, capitaine de première classe, «en récompense des services qu'il a rendus à la colonie, et de la bravoure ainsi que du talent militaire qu'il y a déployé» (selon un rapport du ministre de la Guerre Berthier à l'Empereur Napoléon, 7 brumaire an XIII = 29 octobre 1804). Il sera confirmé dans ce grade le 10 frimaire suivant (1er décembre).

[67] Cf. *Dictionnaire Napoléon*, *op. cit.*, p. 675-686, avec bibliographie.

[68] Il y perdit cependant tous ses effets au plus grand dam de son épouse restée à Paris avec deux jeunes enfants à charge et vivotant alors dans «un dénuement extrême»; ainsi en témoigne une lettre bouleversante adressée au ministre de la guerre, le 19 avril 1809. Bouchard recevra, le 24 septembre 1810, du bureau des indemnités de la première division du ministère de la Guerre une somme de 1117 francs pour la perte de ses effets ainsi que celle de deux chevaux. Entre-temps sa femme perçut une avance sur salaire de 500 francs.

En 1810-1811, Bouchard combattit encore sous les ordres de Masséna au Portugal, puis ce furent les années sombres, les retraites et les défaites. Fait prisonnier de guerre pour la 5e fois à Astorga en septembre 1812, il fut conduit en Angleterre, puis libéré après le traité de Paris. Affecté à Orléans le 1er mars 1815, il se rallia à l'Empereur Napoléon durant les Cent-Jours et fut chargé de défendre Laon, Soissons et Château-Thierry; il tiendra la place de Laon du 29 avril au 1er août 1815: encore un bel exemple de ténacité, mais qui lui vaudra surtout d'être inquiété sous la Restauration en raison de son «attachement exagéré à l'usurpateur» durant «l'interrègne»[69]. Renvoyé à Orléans le 16 janvier 1816, il sera d'abord mis en non-activité le 26 janvier, puis, son dossier révisé, réemployé à Bergues en octobre 1817 et enfin nommé en 1821 ingénieur en chef à la place de Givet sur la Meuse où il termina ses jours tristement dans l'anonymat[70].

*

* *

Au terme de cette évocation, l'histoire de la pierre de Rosette apparaît comme une étonnante aventure humaine: celle de militaires qui surent en reconnaître l'intérêt, puis celle d'ingénieurs et de savants qui scrutèrent la fascinante pierre trilingue et facilitèrent la diffusion de ses textes.

Quant à Pierre-François-Xavier Bouchard, il ne semble guère s'être plus soucié de sa découverte après qu'on eut déposé la Pierre à l'Institut d'Égypte: on n'y trouve en effet aucune référence dans les quelques états de service qu'il rédigea à diverses reprises. Militaire de carrière à une époque où la France connut rarement la paix, participant à toutes les campagnes effroyables de l'Empire – à Saint-Domingue, puis en Espagne –, miné par la fièvre jaune qu'il avait contractée aux Antilles, sans cesse exposé à des soucis d'argent, il ne disposait certes pas de la tranquillité d'esprit qui favorise l'intérêt pour la recherche et il mourut à cinquante et un ans, épuisé et oublié. C'est à juste titre que la pierre de Rosette l'a aujourd'hui rappelé à notre mémoire.

[69] D'après une note transmise par le général Dupinois, commandant la première division administrative, au ministère de la guerre le 10 février 1816 (SHAT); voir également la lettre adressée le 17 juillet 1815 par le maréchal de camp Langeron, commandant supérieur de Laon, au maréchal de camp Decaux, du bureau de l'ouverture et de l'analyse des dépêches du ministère de la Guerre (SHAT), qui conclut: «… il serait à désirer que cet officier supérieur pût être de suite changé de place ou renvoyé dans ses foyers à ½ solde.»;

[70] Il laissa une femme et une fille sans ressources. Décédé après 29 ans et un mois de service, sa veuve ne pouvait percevoir de pension, pour laquelle 30 années de service étaient nécessaires; néanmoins arguant des services éminents rendus par son époux en se fondant sur l'article 8 de la loi du 17 août 1822, elle obtint finalement gain de cause et se vit allouer, après bien des démarches, une pension de 450 francs en avril 1824.

Du Texte au Signe. La pierre de Rosette et les premières collections d'antiquités égyptiennes

Michel Dewachter

La saisie chez Menou en 1801 de la pierre de Rosette, non seulement retarda la publication des trois belles planches que Jomard, Raffeneau-Delile ainsi que leurs graveurs Bigant et Fouquet lui consacrèrent en 1815 dans la *Description de l'Égypte*[1], mais elle empoisonna véritablement aussi le climat des premiers déchiffrements de l'égyptien et exacerba les rivalités. Le mot n'est pas trop fort car c'est de *nations rivales* dont il est effectivement encore question dans la *Lettre* que Champollion, en octobre 1821, adressera aux rédacteurs de la *Revue encyclopédique*. Publiée anonymement le mois suivant , cette lettre donne le ton et présente un Champollion se félicitant de l'arrivée prochaine «*sur les rives de la Seine, et non sur celles de la Tamise*», du Zodiaque de Dendéra: «*un monument qui dédommage la France de la perte de celui de Rosette et des autres morceaux rares que la Commission d'Egypte avait rassemblés avec tant d'efforts*[2].»

Pourquoi ces monuments de l'Institut d'Égypte sont-ils toujours aujourd'hui à Londres, et n'ont jamais été rendus à la France? Est-ce par indifférence aux antiquités égyptiennes des «*vieilles bandes napoléoniennes*», selon l'expression de Balzac, ou des associations œuvrant pourtant si activement au nom du souvenir napoléonien? Ou la raison ne serait-elle pas à chercher plutôt dans la frilosité de notre diplomatie, une réserve malvenue face à des interlocuteurs du calibre d'un «Sultan Stratford»! William Hamilton eut aussi une belle autorité, et c'est précisément à ce

[1] *Description de l'Égypte, Antiquités*, vol. V, pl. 52-54: la copie des deux inscriptions égyptiennes étant «beaucoup plus exacte sans contredit que celle qu'avait déjà publiée la Société Royale de Londres», comme se plut à le reconnaître Champollion, le 10 mai 1831, lors de sa leçon inaugurale au Collège de France.

[2] Lettre non répertoriée par Jeannot Kettel mais reproduite par Helmine Hartleben: *Lettres et journaux de Champollion*, *BE* 31, Paris 1909, p. 154-155.

secrétaire, alors, de Lord Elgin que nous devons en grande partie la confiscation de monuments que Sidney Smith nous avait laissés par la Convention d'El-Arich. Les généraux Sébastiani et Andréossy, qui tous deux possédèrent des papyrus, auraient notamment pu, à la faveur de leurs ambassades à Constantinople, associer le Sultan à une demande de restitution des prises de guerre. Seul Menou, timidement d'ailleurs, tenta de faire intervenir Chaptal, notre ministre de l'Intérieur: «*J'ose espérer que vous, l'ami des arts, emploierez toute votre influence pour que ce monument si précieux ne soit pas perdu pour la France*[3].»

Car il s'agit bien d'une prise de guerre, comparable d'ailleurs à ce que firent les Armées de la Révolution aux Pays-Bas, en Italie et en Bavière. En douterions-nous encore, la confirmation viendrait de l'inscription portée sur plusieurs de ces monuments, notamment sur la pierre de Rosette et telle que, par exemple en 1844, la releva Prisse d'Avennes: «*captured in Egypt by the British Army (1801)*[4].» Trophée à l'origine, la stèle, par la vigueur des débats qu'elle suscita dès son apparition, eut rapidement valeur de symbole, non de l'importance de la domination lagide en Égypte – comme l'inscription grecque immédiatement traduite aurait pu le laisser croire – mais plutôt évocateur tout à la fois de l'égyptien, de son déchiffrement et de Champollion[5].

Ainsi rencontre-t-on, dans un récit de voyage publié en 1929, l'image inattendue d'un Champollion omniscient qui, à neuf ans à peine, aurait tout simplement trouvé lui-même la fameuse stèle:

> «Or il y avait parmi ces savants (accompagnant Bonaparte) un orientaliste nommé Champollion (...) Un jour il rencontra à Rosette, ville située dans le Delta, sur une des branches du grand fleuve, un monument qui portait trois inscriptions en trois (*sic*) langues différentes. Il traduisit celle qui était en grec véritable, et eut l'idée que peut-être les deux autres avaient le même sens rendu en caractères égyptiens[6] ...»

On ne prête qu'aux personnes bien pourvues, c'est connu, mais il faut avouer que l'on n'est généralement guère critique à l'égard de Champollion, comme dans le cas de ce savant bibliothécaire de Grenoble qui n'a pas hésité à lui attribuer la publication posthume en 1810 du *Catalogue* des manuscrits coptes de la bibliothèque du Cardinal Borgia, établi par Zoega, alors que Champollion n'était que l'auteur d'un compte rendu[7]. Largement répandue, l'étroite association du déchiffreur et de la pierre de Rosette vient encore d'être développée ces vingt dernières années. Retenons simplement, à cause des milliers d'exemplaires, le timbre émis en 1979 par la poste égyptienne et qui, en une élégante gravure réunit la stèle et un buste du déchiffreur. Citons aussi, au voisinage immédiat de la maison natale de Champollion, le monument réalisé en 1991 à Figeac, par Joseph Kossuth, en s'inspirant de la fameuse stèle, dont le redressement est suggéré par un sol en pente légère, et accentué par trois petites marches, chacune correspondant à l'une des écritures (Fig. 1, a), et en quelque sorte à un degré: n'oublions pas en effet la valeur symbolique qui fut longtemps accordée aux hiéroglyphes, leur connaissance correspondant à l'initiation suprême. C'est,

[3] Lettre du 21 novembre 1801 à Chaptal: Archives Nationales, F^{17} 1101, dossier 3.

[4] Émile Prisse d'Avennes, «Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée Britannique», in *Revue Archéologique*, 15 février 1847.

[5] «Plus un symbole que clé de l'énigme»: cf. Didier Devauchelle, «De la Pierre de Rosette à Champollion», in *L'Expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières*, Paris, Académie des Sciences 1999, p. 359-364.

[6] Emile Corderet, *À travers l'Égypte*, Bruges 1929, p. 29.

[7] Pierre Vaillant, *Jean-François Champollion-Lettres à son frère (1804-1818)*, Paris 1984, p. 59-60, n. 40.

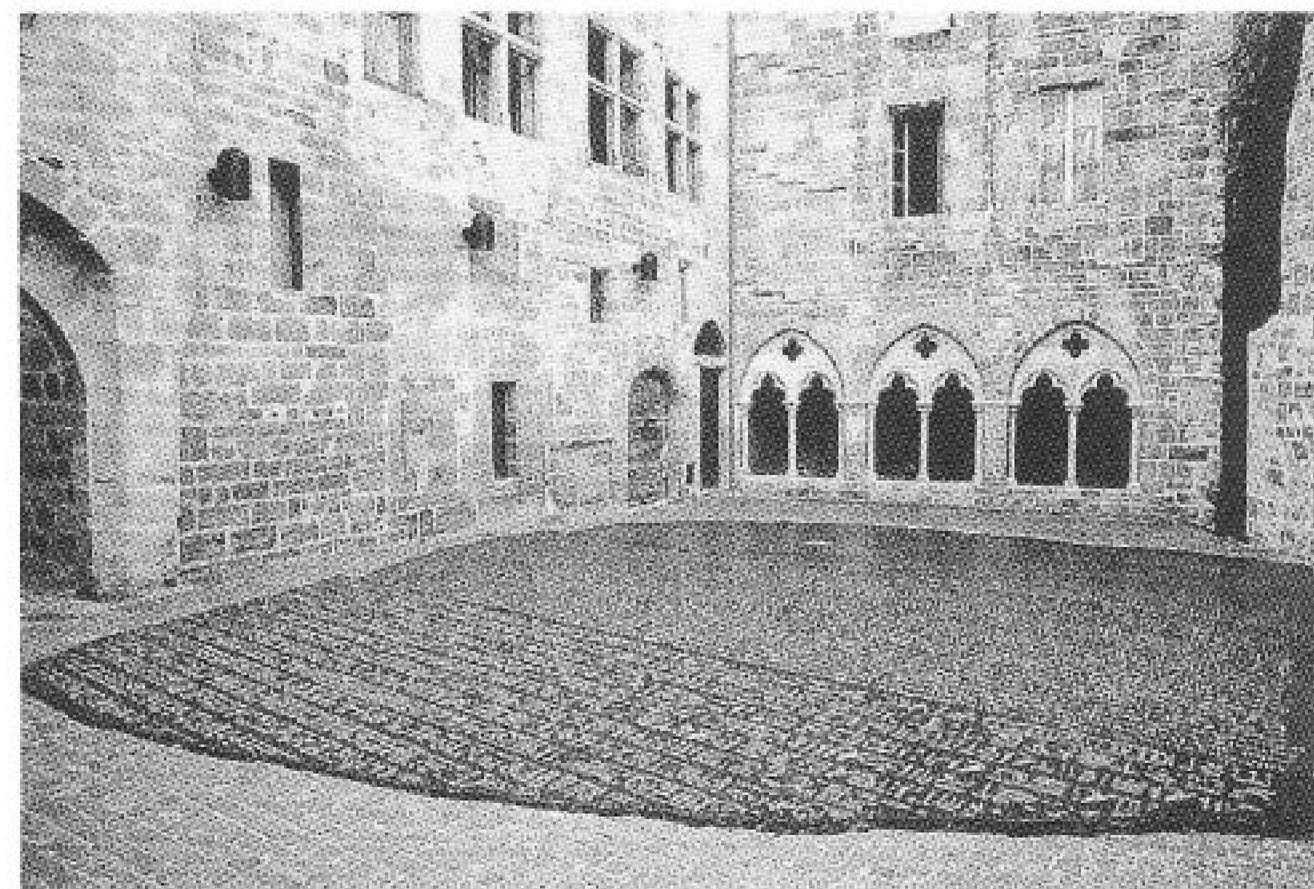


Fig. 1. a. La place des Écritures à Figeac ou la pierre de Rosette revue par Joseph Kossuth...

par exemple, à l'initié du septième et dernier grade des Architectes africains au rite de Memphis (1767-1838) qu'était révélée la *langue amounique*[8]. Enfin, cette année même, l'aménagement de Kossuth a été retenu pour sujet d'un timbre-poste français (Fig. 1, b) dont la gravure a été retouchée afin d'accentuer le caractère «égyptien» de la composition: le résultat en est lamentable; non seulement l'inscription hiéroglyphique a été bizarrement reprise mais, par étourderie, fut gravée tête en bas! Peu importe, Figeac a sa pierre de Rosette et le fait savoir. Toutefois n'oublions pas que Champollion, lui, ne vit jamais la stèle originale et, pour ses travaux, dut se contenter de gravures, d'empreintes et d'estampages[9]. C'est le point sur ce matériel particulier, et les premières mentions de la stèle, qui constitue la première partie de l'exposé. Les conditions de la saisie en septembre 1801 du monument par les Anglais nous fourniront ensuite la révision de plusieurs idées reçues sur la rocambolesque application de l'article 16 de la capitulation d'Alexandrie et sur l'évaluation des collections non soumises au dit article. Par ailleurs, la collection personnelle de l'un des principaux responsables de la rédaction du fameux article 16, William Richard Hamilton (1777-1859), permettra de retrouver d'autres

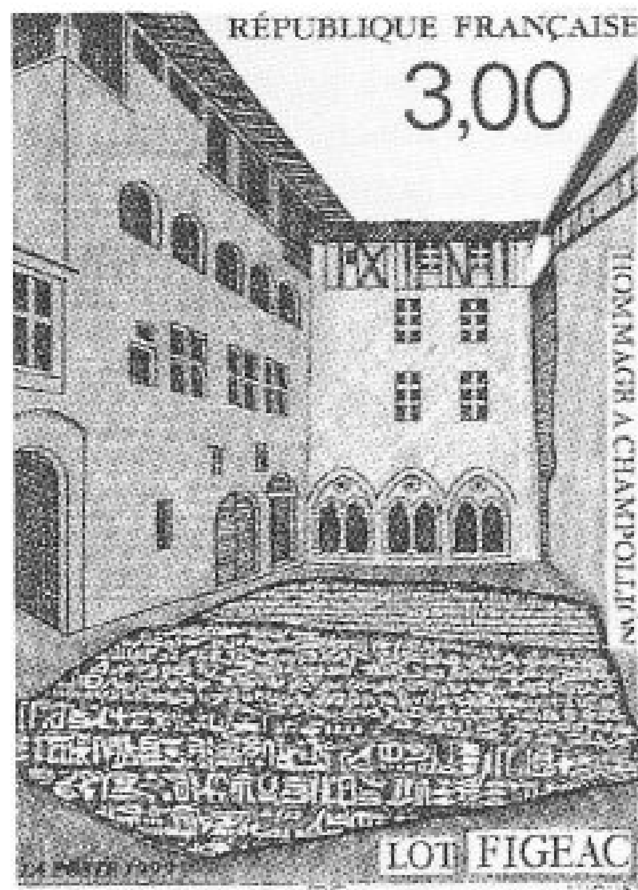


Fig. 1. b. La place des Écritures selon la poste française.

monuments sortis d'Égypte à la même époque et, pour certains, entrés au British Museum trente-sept ans après ceux saisis à Alexandrie.

Enfin, et pour revenir à la spécificité de la pierre de Rosette: plusieurs versions d'un même texte, nous évoquerons le cas du *Poème de Pentaour* puisque, si c'est bien Champollion qui en 1828-1829 identifia en Égypte ses compositions monumentales et hiéroglyphiques, c'est encore au même Hamilton, et comme nous le verrons grâce à ses liens

[8] Serge Caillet, *Arcanes et rituels de la maçonnerie égyptienne*, Paris 1994, p. 17-18.

[9] Michel Dewachter, *Champollion. Un scribe pour l'Égypte*, Paris 1990, p. 32.

particuliers avec Bunsen et Lepsius, que nous devons finalement l'acquisition en 1839 des Papyrus Sallier par le British Museum, manuscrits fournissant notamment la version cursive de Pentaour.

I – La découverte de la pierre de Rosette et son transfert à l'Institut

Obligé de hiérarchiser ses sources, l'historien sert toujours son lecteur en lui désignant d'emblée les documents dont lui-même a décidé de se méfier. Ainsi pour ma part, j'invite à la plus grande prudence dans l'utilisation, pourtant sans restriction dans la majorité des travaux récents, des fameux six volumes de Louis Reybaud: *Histoire scientifique et militaire de l'expédition d'Égypte* … (1832-1836). Ce n'est nullement une approche *scientifique*, pas davantage une histoire des sciences pendant l'Expédition, mais un ouvrage *littéraire* et, avant tout, une entreprise commerciale de librairie, bien dans le goût de l'époque[10]. On songe même parfois à *Victoires et Conquêtes* devant le ton donné à certains épisodes, rédigés avec un souci évident de mise en valeur de tel ou tel, trente ans après les faits décrits et quand était achevée la seconde édition de la *Description de l'Égypte* – ce «monument national élevé par l'Empereur Napoléon en souvenir de la grande expédition[11]». Ailleurs, nous ne nous éloignons pas toujours des *Mémoires de la Contemporaine* ou des «Souvenirs», retravaillés par Balzac, de la duchesse d'Abrantès. Sollicités par des éditeurs opportunistes, certains «Égyptiens» avouèrent simplement la perte de leurs notes, d'autres taxèrent allègrement leur mémoire – le membre de l'ancienne Commission des Sciences et

[10] À propos des éditeurs, Goyniard et Dénain, qui initièrent le projet dès 1830, voulant profiter de l'*effet Panckoucke*, et du renom du *Voyage* de Denon dont ils avaient racheté les planches, Henri-Joseph Redouté, l'un des collaborateurs de l'entreprise et ancien membre de l'Institut d'Égypte, n'hésita pas à parler de «spéculateurs plagiaires, qui profitent du travail des savan(t)s et artistes qui ont fait partie de l'expédition d'Égypte… » Sur le différend entre Redouté et ces éditeurs, voir en dernier lieu Carmélia Opsomer, «Les manuscrits de Redouté, dessinateur et chroniqueur de l'expédition», in *L'Expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières* …, p. 53-80.

[11] Ces mots ont été prononcés par le maître-d'œuvre de la *Description*, Jomard, le 14 octobre 1851, lors des funérailles de *Savigny*: Paul Pallary, *Marie Jules-César Savigny*, I, *MIE* 17, Le Caire 1931, p. 96-97. Dans ce même ouvrage, Pallary, si fin connaisseur de l'*Expédition* et des travaux de l'Institut d'Égypte, à propos du si bref passage en Égypte de Gérard, le préparateur de Geoffroy Saint-Hilaire, s'était étonné d'en retrouver le portrait à côté des «savants et officiers qui se sont illustrés en Égypte» dans l'*Histoire scientifique et militaire*! Cf. *Savigny*, III, *MIE* 23, Le Caire 1934, p. 6-7.

des Arts se muant ainsi en facteur Goguelat, ce troupier d'Égypte imaginé à la même époque par Balzac pour *Le Médecin de campagne*[12]. «Je n'étais point préparé à la question et les faits me manquent» répond, par exemple, Geoffroy Saint-Hilaire à un questionnaire de Louis Reybaud, tout en avouant ensuite: «Je m'égare au souvenir de ces grandes choses, la fièvre d'admiration s'empare de moi et la plume m'échappe des mains[13].» Bref, cette *Histoire* orchestrée par Reybaud est à utiliser avec grande précaution, notamment en ce qui concerne l'arrivée de la pierre de Rosette à l'Institut d'Égypte, ou au sujet de sa capture par les Anglais, car on ne peut qu'accueillir avec suspicion un témoignage du style suivant: «les savants qui se trouvaient alors au Caire passaient près d'elle (la pierre de Rosette) des journées, des semaines entières, et cet examen attentif ne servit qu'à confirmer les hautes espérances qu'on avait mises en elle[14].» En réalité, et tel que nous pouvons connaître aujourd'hui les travaux de l'Institut d'Égypte grâce aux patientes et précises recherches du regretté Jean-Édouard Goby, tout paraît confirmer qu'aucune communication n'eut cette pierre de Rosette pour sujet, qu'aucune commission particulière ne fut désignée pour son étude et que finalement seule fut lue, le 29 juillet 1799 lors de la 31e séance, la lettre de Lancret annonçant brièvement sa découverte[15].

La lettre du Citoyen Lancret

Le courrier de Michel-Ange Lancret (1774-1807), dont on ignore la date, n'est pas conservé. On ne connaît finalement cette lettre que par un extrait du procès-verbal de la séance du 29 juillet, communiqué par Fourier à Desgenettes, rédacteur de *La Décade Egyptienne* qui, seulement en mars 1801, le publia:

[12] Dewachter, «L'Égypte de Balzac. De la séduction à la conversion», in *Cahiers Confrontation*, n° 9, printemps 1983, Paris, p. 41-65. Le récit de Goguelat, souvent reproduit séparément, fut même désigné *Le Napoléon* par Balzac lui-même.

[13] Lettre de Geoffroy Saint-Hilaire à Louis Reybaud, conservée à la Bibliothèque centrale du Muséum (non cotée) et que l'on a proposé de dater de février 1833: cf. Jean-Louis Fischer, «Les manuscrits égyptiens d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire», in *L'Expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières...*, p. 243-259.

[14] Louis Reybaud *et al.*, *Histoire scientifique et militaire de l'Expédition d'Égypte...*, tome VI, Paris 1836, p. 434-435.

[15] Jean-Édouard Goby, *Premier Institut d'Égypte. Restitution des comptes rendus des séances*, Paris, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, N.S., tome VII, 1987, p. 50-52, § 311. Pour cette lettre, l'histoire du monument, les études et traductions qu'il suscita, voir maintenant Robert Solé et Dominique Valbelle, *La pierre de Rosette*, Paris 1999, avec bibliographie (p. 217-224).

> «On a donné lecture d'une lettre dans laquelle le citoyen Lancret, membre de l'Institut, informe que le citoyen Bouchard, officier du génie, a découvert dans la ville de Rosette, des inscriptions dont l'examen peut offrir beaucoup d'intérêt. La pierre noire qui porte ces inscriptions est divisée en trois bandes horizontales: la plus inférieure contient plusieurs lignes de caractères grecs qui ont été gravés sous le règne de *Ptolémée Philopator*; la seconde inscription est écrite en caractères inconnus; et la troisième ne contient que des hiéroglyphes[16].»

Lié depuis l'enfance avec Jollois, c'est donc logiquement dans le *Journal d'un ingénieur* que l'on pouvait tout d'abord espérer glaner des informations sur l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lancret, que Caffarelli, dès juillet 1798, avait affecté aux équipages des ponts militaires et que l'Institut, un an plus tard, admettra dans la section de mathématiques. Si le registre de la correspondance Jollois fait connaître en effet plusieurs courriers échangés en Égypte par les deux amis[17], en revanche le *Journal* de Jollois ne nous apprend rien sur la découverte de la pierre de Rosette. Il faut dire qu'à cette période Jollois se trouvait en Haute Égypte avec la mission Girard et, de ce fait, plus difficile à atteindre que lors des séjours cairotes. Il écrivit néanmoins à Lancret depuis Keneh le 26 mai 1799 (7 prairial an VII) et deux lettres envoyées par Lancret de Rhamanieh, l'une le 12 juin (24 prairial an VII), l'autre le 24 juin (6 messidor an VII), parvinrent à Jollois. Rosette n'y est pas mentionnée.

C'est donc probablement, *de Rhamanieh* où il était alors affecté, et sur sa propre initiative, que le tout nouveau membre de l'Institut – il avait été élu le 4 juillet – Lancret adressa, vraisemblablement *à Berthollet* car il était l'usage d'adresser ses lettres académiques au président en exercice, dans la seconde quinzaine de juillet le courrier qui allait révéler au monde savant les fameuses *«inscriptions...* dont l'une *en caractères inconnus.»*

À Rosette, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lancret prit-il un croquis ou un relevé rapide de la stèle? Il était excellent dessinateur et nous savons qu'à cette date, il avait déjà un porte-feuille de dessins bien garni[18]. Avait-il déjà débuté sa collection

[16] *La Décade Égyptienne*, vol. III, Le Caire [1801], p. 293. Les procès-verbaux de l'Institut d'Égypte, sauvés par Fourier et parvenus en France grâce à Sidney Smith, furent vraisemblablement brûlés en 1807.

[17] Pour ce registre et la correspondance, voir Dewachter, «Les manuscrits de l'ingénieur Jollois et la correspondance relative à sa première année en Égypte (1798-1799)», in *RdE* 40, 1989, p. 201-215.

[18] Prosper Jollois, *Journal d'un ingénieur*, *BE* 6, Paris 1904, p. 72 «nous nous occupâmes, Lancret et moi, de continuer notre petite collection de dessins.»

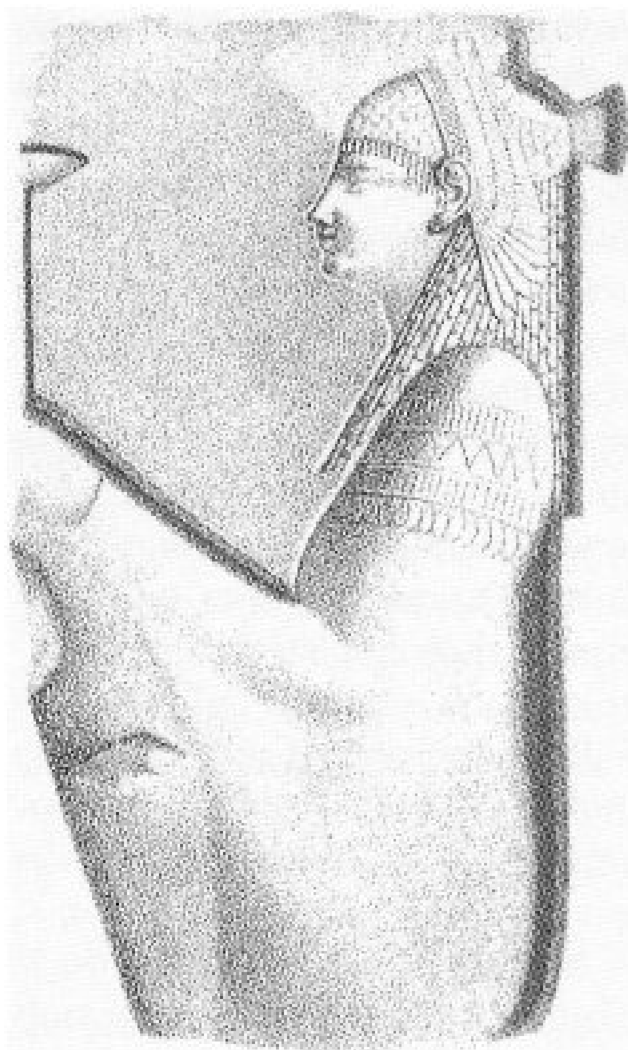


Fig. 2 Modèle de sculpteur (collections Lancret et Jomard)

d'antiquités? Ou celle-ci, comme pour beaucoup, ne fut-elle démarrée qu'en Haute Égypte, quand Lancret fut incorporé à la commission Fourier et retrouva en thébaïde ses amis Jollois, de Villiers et Dubois-Aymé, trois de ses condisciples particulièrement convertis à l'archéologie et collectionneurs passionnés? Toujours est-il que c'est peu de temps après son retour dans le Delta que Lancret allait se procurer l'excellent modèle de sculpteur représentant Isis qui, au retour en France, finira par aboutir dans la collection Jomard. Gravé dans la *Description de l'Égypte*, d'après un dessin de Lancret précisément[19], cet élégant bas-relief (Fig. 2) fut signalé peu de temps après sa découverte près de Damanhour par son propriétaire dans le *Mémoire sur le Canal d'Alexandrie*, le 22 décembre 1799 à l'Institut:

> «Au village de Flaga, entre autres, la porte d'un moulin était décorée avec symétrie de trois pierres sculptées: la plus intéressante *que nous avons détachée*[20] représente Isis accroupie, de six décimètres de proportion. Elle est coiffée de la peau d'un vautour, et tient dans sa main le bâton à fleur de lotus. Ce fragment en pierre calcaire est parfaitement bien conservé; il est sculpté avec le même soin et les mêmes détails que les murs du temple de Dendérah[21].»

On le voit, Lancret n'eut pas que la bonne Fortune de se trouver à Rosette dans les jours qui entourèrent la découverte de la stèle, mais doit bien être rangé parmi ces ingénieurs, et aussi certains militaires tels Belliard, Desaix, Dugua, Andréossy, Reynier, etc., qui prirent en Égypte le goût des antiquités et la passion

[19] *Descr. Eg.*, *Antiquités*, V, pl. 73, 13-14.

[20] C'est moi qui souligne.

[21] Lu par Lancret, le Mémoire a été publié avec la collaboration de Chabrol: *La Décade Égyptienne*, II, p. 233-251; cf. Goby, *o.c.*, p. 63, § 403.

de l'archéologie. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que Lancret, à la mort de Conté, fut choisi comme Commissaire du gouvernement près la Commission de publication de la *Description de l'Égypte*.

L'article du Cour(r)ier de l'Égypte n° 37

Non signé, mais paraissant le 15 septembre 1799 (29 fructidor an VII) sous le contrôle de Desgenettes – rédacteur de ce périodique précisément à partir de ce n° 37 – le communiqué suivant, daté du 19 août, constitue la première mention publique de la stèle.

> «Rosette, le 2 fructidor an VII - Parmi les travaux de fortification que le citoyen Dhautpoul, chef de bataillon du Génie, a fait faire à l'ancien fort de Rachid, situé sur la rive gauche du Nil, à trois mille toises du boghaz de la branche de Rosette, il a été trouvé dans les fouilles une pierre d'un très beau granit noir, d'un grain très fin, très dur au marteau. Ses dimensions sont de 36 pouces de hauteur, de 28 pouces de largeur et de 9 à 10 pouces d'épaisseur. Une seule face bien polie offre trois inscriptions distinctes et séparées en trois bandes parallèles. La première et supérieure est écrite en caractères hiéroglyphiques; on y trouve 14 lignes de caractères, mais dont une partie est perdue par cassure de la pierre. La seconde et intermédiaire est en caractères que l'on croit être syriaques; on y compte 32 lignes. La troisième et la dernière est écrite en grec; on y compte 54 lignes de caractères très fins, très bien sculptés et qui, comme ceux des autres inscriptions supérieures, sont très bien conservés.
>
> Le général Menou a fait traduire en partie l'inscription grecque. Elle porte en substance que Ptolémée Philopator fit rouvrir tous les canaux d'Égypte, et que ce prince employa à ces immenses travaux un nombre très considérable d'ouvriers, des sommes immenses et huit années de son règne. Cette pièce offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques, peut-être même en donnera-t-elle enfin la clef.
>
> Le citoyen Bouchard, officier du corps du Génie qui sous les ordres du citoyen Dhautpoul conduisait les travaux du fort de Rachid, a été chargé de faire transporter cette pierre au Kaire. *Elle est maintenant à Boulaq*[22].»

La description est précise, appliquée même, et pourrait être due à Bouchard qui, ne l'oublions pas, était encore élève de Polytechnique à son arrivée en Égypte. Par le *journal* de Savigny, nous savons que Bouchard était fin observateur et tenait des notes[23]. Toute militaire aussi est

[22] C'est moi qui souligne.

[23] Passage cité par P. Pallary, *Savigny* II, *MIE* 20, Le Caire 1932, p. 64.

cette mention hiérarchique des commandements. On a toutefois, dans cette feuille destinée en premier lieu à l'information de l'Armée d'Orient, oublié le courageux gouverneur de Rosette: l'adjudant-général Jullien[24]. L'intérêt immédiat de Menou pour un monument trouvé dans la région placée sous son commandement mérite d'être noté et rapproché du soin que, devenu général en chef, il prendra à l'archéologie et dont plusieurs de ses lettres à l'Institut portent la marque. Passons sur la qualité de la traduction qui lui fut remise, les canaux étaient au centre alors des préoccupations des militaires comme des ingénieurs, pour noter plutôt que, comme dans la lettre de Lancret, l'inscription grecque est attribuée au règne de Ptolémée Philopator. Déplorons que la date de la découverte soit passée sous silence, mais ce n'est pas un communiqué archéologique, nous imposant désormais la fourchette déduite de la lettre de Lancret: *la seconde quinzaine de juillet 1799*. Quant à l'hypothèse formulée à propos de l'inscription cursive, les *caractères inconnus* de Lancret, l'orientaliste J.-J. Marcel, l'imprimeur du *Cour(r)ier*, n'aurait certainement pas laissé passer les mots «*en caractères que l'on croit être syriaques*», s'il avait disposé, le 15 septembre, d'un fac-similé ou eu la stèle sous les yeux. Est-ce à Desgenettes, membre de l'Institut et déjà alerté par la lettre de son collègue Lancret, que nous devons la phrase-clé du communiqué ou appartient-elle à l'entourage de Menou? Toujours est-il que, quand on connaît la diffusion du *Cour(r)ier*, c'est sans aucun doute la phrase prophétique «cette pièce offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques, peut-être même en donnera-t-elle la clef» qui est à l'origine de la détermination à se procurer la stèle par tous les moyens, qu'affichera W.R. Hamilton en septembre 1801.

Le monument «*est maintenant à Boulaq*» précise encore le communiqué et c'est Bouchard lui-même qui avait été chargé de son transport. Le délai à acheminer une stèle dont l'importance fut pourtant immédiatement perçue, la rapidité de l'initiative de Lancret en étant la meilleure preuve, trouvant son explication dans les événements militaires: notamment la belle résistance de Jullien à Rosette, qui n'hésita pas, le Ier août, à s'opposer à l'ordre d'évacuation pris par Marmont.

[24] Louis-Joseph-Victor Jullien de Bibon (1764-1839), le futur préfet du Morbihan. À Rosette il entretint des rapports amicaux avec les naturalistes de la Commission des Sciences et Arts. Sa lettre du II octobre 1798 (20 vendémiaire an VII) à Geoffroy Saint-Hilaire a été publiée plusieurs fois, en revanche on n'a pas encore repéré ses liens avec le botaniste Nectoux. Les deux hommes continuèrent à correspondre au retour en France et, par exemple, la bibliothèque de l'IFAO conserve l'exemplaire, avec envoi autographe, que Nectoux adressa au préfet de son *Voyage au dessus des cataractes* (1808).

La réception de Caristie

Le communiqué signale la stèle *à Boulaq*, le 19 août. Aussi, notons-le, Bonaparte, Berthollet et Denon quittant Le Caire dans la nuit du 17 au 18 août, force est d'admettre qu'ils ne virent jamais la pierre de Rosette. En sus, le Général en chef et Denon n'étant pas à l'Institut le jour de la lecture de la lettre de Lancret, on comprend avec quelle réserve il faut en fait accueillir l'annonce selon laquelle Bonaparte, en séance générale de l'Institut de France, le 27 octobre suivant, aurait «parlé de la pierre de Rosette[25]». Décidément, le chef omniscient en avait-il saisi à ce point l'importance à cette date? Et, dans l'affirmative, qu'aurait-il pu en dire, lui, qui ne soit déjà dans la lettre de Lancret – dont Berthollet aurait pu l'entretenir à bord de *la Muiron* –, ou peut-être aussi dans le communiqué du *Cour(r)ier*, imprimé pratiquement un mois après son départ du Caire?

Les membres des commissions Fourier et Costaz, quant à eux, embarquèrent à Boulaq le 20 août (3 fructidor an VII) sans avoir vu la stèle manifestement. Comment, dans le cas contraire, expliquer, par exemple, le passage suivant du *journal* de Fourier:

> «On ne trouve nulle part sur les monuments de trace d'écriture différente des hiéroglyphes, quoiqu'il soit difficile de supposer qu'il n'y en avait point eu d'autres[26].»

Lancret avait parlé de *caractères inconnus* et un examen, même rapide, de la stèle à Boulaq aurait interdit à Fourier une telle remarque.

Plus tard, le même Fourier, comme Lancret, Jomard[27] et d'autres[28], remarquera pourtant au temple de Khonsou à Karnak l'emploi du cursif pour les graffites de pèlerins, sans que cela ne lui évoque le moins du monde les caractères de la partie médiane de la pierre de Rosette: «sur le toit de cet édifice, on trouve des *inscriptions familières* faites par des Égyptiens qui y ont laissé ou leur profil ou la trace de leurs pieds[29].»

[25] Cette affirmation non mise en doute jusqu'à présent, ainsi Yves Laissus, *L'Égypte, une aventure savante*, Paris 1998, p. 276, R. Solé et D. Valbelle, *o.c.*, p. 39, ne repose que sur Ernest Maindron, *L'Académie des Sciences. Histoire de l'Académie, fondation de l'Institut national, Bonaparte membre de l'Institut national*, Paris 1888, p. 221-222.

[26] Reproduit par Lefèvre-Pontalis dans Prosper Jollois, *Le journal d'un ingénieur*, p. 192.

[27] *Descr. Ég., Antiquités* III, pl. 57, 3, 4, 6 (Lancret), 5 (Jomard).

[28] Jollois, *o.c.*, p. 118.

[29] *Ibid.*, p. 214.

L'arrêté du 14 août 1799 (27 thermidor an VII) relatif à l'envoi des commissions Costaz et Fourier en Haute Égypte interrompit les séances de l'Institut, et ce jusqu'à l'automne suivant; les travaux ne reprenant véritablement[30] que le 10 novembre (19 brumaire an VIII). La bibliothèque de l'Institut, néanmoins, reste ouverte dans l'intervalle, au rythme de quatre jours par décade. Le bibliothécaire en titre, Louis Ripault – le «Sphinxinet» de la correspondance Champollion[31] –, accompagnant Costaz en Haute Égypte, c'est l'ingénieur des Ponts et Chaussées Philippe Caristie (1775-1852), le Bourguignon dont des antiquités égyptiennes aboutirent à Avallon… et même à Villers-Cotterets, qui le remplace provisoirement. Cet intérim est annoncé le 15 septembre, dans le même n° 37 du *Cour(r)ier de l'Égypte*. C'est donc Caristie qui, à l'Institut, dut recevoir la pierre de Rosette quand, à la fin de l'été ou au début de l'automne 1799, elle fut amenée de Boulaq au Palais Hassan Kachef, siège de l'Institut, de sa bibliothèque et de son petit musée.

Le détail a son importance, car c'est le même Caristie qui, l'œil exercé manifestement par sa longue fréquentation avec la stèle, saura repérer un an plus tard, dans une mosquée proche de l'Institut, celle de l'émir Khour, une pierre de seuil portant, elle aussi, trois inscriptions[32]. Transportée à l'Institut selon les uns[33], cette copie assez effacée du Décret de Canope, et dite depuis l'Expédition *Stèle Caristie*, n'accompagna pas Fourier lors de la seconde évacuation de l'Institut, en avril 1801. Intéressant plus tard Thomas Young, elle sera retrouvée au Caire en 1826 par Burton, montrée à Champollion à la fin de septembre 1828 et, finalement, n'aboutira au Louvre qu'en 1837, par achat à la vente Mimaut[34].

Pour revenir à la pierre de Rosette, entrée donc au palais Hassan Kachef pendant l'intérim de Caristie, il faut noter que ce que nous connaissons des séances de l'Institut, à la reprise des travaux, ne la concerne jamais. En fait, la première mention

[30] La réunion du 13 octobre (21 vendémiaire) ne traita que de questions administratives.

[31] Au sujet de *Sphinxinet* alias Ripault, voir l'étude «Deux cas de séduction totale: l'Égypte, Bonaparte et Champollion», in *L'Égypte, Bonaparte et Champollion* (Dewachter éd.), Figeac 1990, p. 16-30.

[32] *Cour(r)ier de l'Égypte*, n° 108, 21 mars 1801; J.-M. Dubois-Aymé et P. Jollois, «Voyage dans l'intérieur du Delta», *Descr. Ég., État moderne*, t. XV, 1826, p. 184.

[33] Jean de Metz et Georges Legrain, *Aux Pays de Napoléon. L'Égypte*, Grenoble 1913, p. 105, suivi par Y. Laissus, *o.c.*, p. 121, et R. Solé, D. Valbelle, *o.c.*, p. 44.

[34] Louvre C122. Voir Auriant, *Bataille d'égyptologues autour d'une stèle*, Reims 1978.

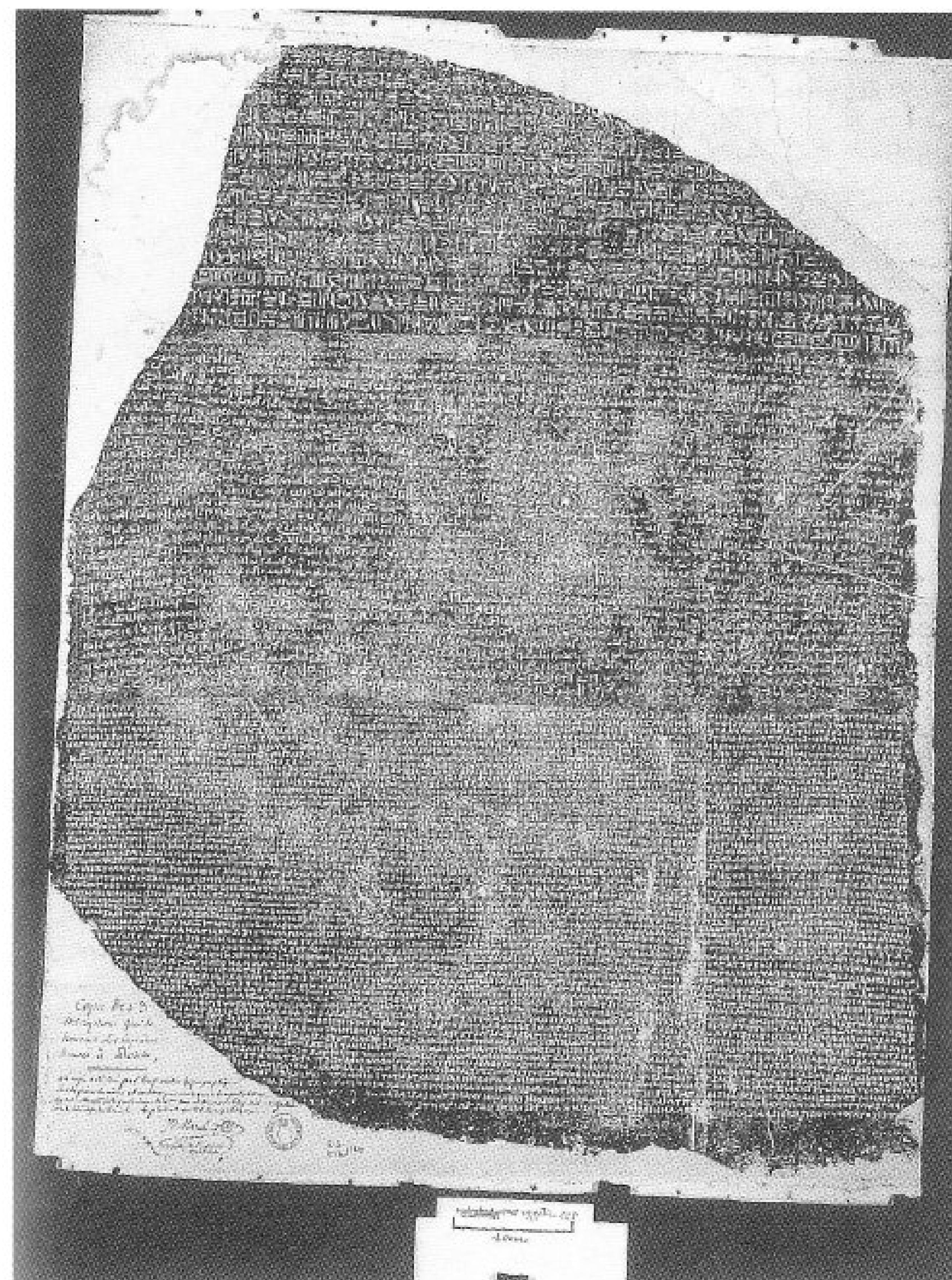


Fig. 3. Une lithographie avant la lettre: l'empreinte de la pierre de Rosette exécutée par J.-J. Marcel le 24 janvier 1800, à l'Institut d'Égypte.

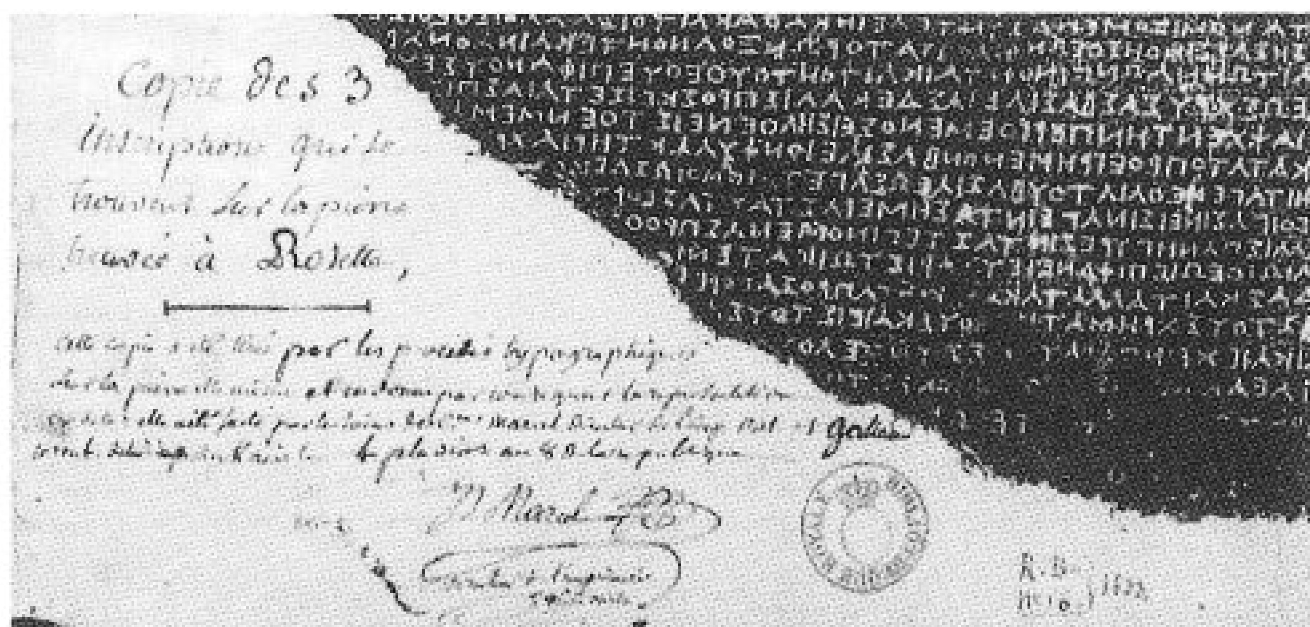


Fig. 4. Autographe de Jean-Joseph Marcel authentifiant son empreinte de la pierre de Rosette.

assurée de la présence de la stèle à l'Institut n'est pas antérieure au 24 janvier 1800, quand J.-J. Marcel exécuta son «autographie». Quant au défilé des savants à Boulaq à l'arrivée de la stèle, personnellement je n'en crois rien et ce qu'il a été dit plus haut au sujet du secrétaire perpétuel de l'Institut et patron de l'une des deux commissions, Fourier, doit valoir pour ses compagnons et même les membres de la Commission des Sciences et Arts retenus au Caire. C'est donc à titre de curiosité, et parce que cela abuse encore[35], que l'on reproduit ce qu'a voulu en retenir l'*Histoire* de Louis Reybaud pour cet épisode:

> «chacun courut pour voir la pierre merveilleuse, chacun voulut l'analyser dans ses moindres traits, lui demander compte de tous ses détails[36].»

Empreintes et estampages

Il y a dix ans, en retrouvant à la Bibliothèque nationale, au département des Manuscrits orientaux[37], la seule empreinte conservée aujourd'hui (Fig. 3) parmi celles que réalisa au Caire Jean-Joseph Marcel (1776-1854) en 1800, je n'ai pas immédiatement mesuré que ce fragile document se révélerait être finalement le seul témoin du passage au Caire de la pierre de Rosette. En

[35] Y. Laissus, *o.c.*, p. 256: «... à Boulaq où tous les savants se trouvant au Caire viennent l'admirer».

[36] Louis Reybaud *et al.*, t. VI, 1836, p. 434-435.

[37] Inv. Eg. 228; M. Dewachter, *Champollion. Un scribe...*, p. 32-33; *Mémoires d'Égypte*, Strasbourg 1990, p. 110; Id., *notices descriptives des objets présentés*, Strasbourg 1990, p. 18, B13.

effet, l'inscription autographe et signée, portée à l'encre au bas de l'empreinte, se présente ainsi (Fig. 4):

> *«Copie des 3 inscriptions qui se trouvent sur la pierre de Rosette.* Cette copie a été tirée par les procédés typographiques sur la pierre elle-même et en donne par conséquent la reproduction exacte: elle avait été faite par les soins des C(itoy)ens Marcel Directeur de l'imp(rimerie) nat(ionale) et Galland correct(eur) de lad(ite) imp(rimerie) du Kaire le 4 pluviose an 8 de la république.
> <signé> J. Marcel Directeur de l'Imprimerie Nationale»

Il est assez émouvant, face à ce fragile témoin des travaux pacifiques de l'Armée d'Orient de reproduire ici la note que Marcel rédigea précisément pour décrire son opération du 4 pluviôse qu'il répéta d'ailleurs pour d'autres inscriptions:

> «Cette opération se fait avec facilité et à peu de frais. On lave la pierre pour dégager sa surface de tout corps étranger, et la préparer à mieux recevoir l'égale distribution de la couleur qu'elle doit transmettre; on la couvre d'encre typographique en touchant également sa superficie avec des balles ordinaires d'imprimerie; on applique dessus du papier trempé, et réduit en état de moiteur; on lui fait éprouver une pression modérée par le moyen de la paume de la main ou d'un tampon garni intérieurement de laine, et on le retire chargé de toutes les lettres de l'inscription, qui paraissent blanches sur un fond noir (...) Comme ces lettres sont alors à rebours du sens dans lequel elles se trouvent sur la pierre dont on a levé l'empreinte, il faut les lire en sens inverse, ou exposer l'empreinte devant un miroir (...) L'opération finie, on enlève l'encre qui salit la pierre avec une dissolution de potasse; cette matière m'ayant absolument manqué en Égypte, où le commerce ne l'apporte qu'en très petite quantité, et les cendres de bois qui peuvent y suppléer étant rares et difficiles à se procurer, j'ai employé avec succès le natron[38]...»

Le 4 pluviôse an 8 correspond au 24 janvier 1800 ... et au jour de la signature de la convention d'El-Arich pour l'évacuation de l'Égypte. Ainsi, c'est quand la pierre de Rosette allait quitter l'Institut que l'on éprouva le besoin d'en réaliser des empreintes. Rien en effet à ce sujet dans les comptes rendus des séances de l'Institut, pour les séances précédant ladite signature. Ce qui est valable pour les empreintes réalisées par Marcel et son assistant A. Galland (1763-1851), l'est vraisemblablement aussi pour celles exécutées au Caire par Nicolas Conté, et l'on sait qu'un jeu des unes et des autres sera, en mars 1800, confié au Général Dugua,

[38] J.-J. Marcel, «Mémoire sur les inscriptions koufiques recueillies en Égypte», *Descr. Ég.*, *État moderne*, t. XV, 1826, p. 167-168; L. Reybaud *et al.*, *o.c.*, t. VI, p. 436-438.

tout nouveau membre de l'Institut d'Égypte qui, avec ses antiquités, réussira à les rapporter en France. Grâce à Dugua, Marcel et Conté, l'Institut national disposera de bonnes empreintes de la pierre de Rosette, dès le printemps 1800. Bien entendu certaines empreintes restèrent en Égypte, à commencer par celles que conserva Marcel pour sa propre étude avec les orientalistes Raige et Delaporte. Il semble aussi que plusieurs jeux furent distribués à certains membres de la Commission des Sciences et Arts. C'est notamment le cas de Prosper Jollois. Dans une lettre inédite, que ce dernier écrivit à De Villiers, depuis Menouf le Ier décembre 1800, et dans laquelle il décrit là pour la première fois la fameuse pierre de Menouf, autre bilingue qu'il vient précisément de découvrir, il précise: «mais au-dessus de cette inscription (grecque), il y en a une autre, en caractères coptes (sic) parfaitement semblables à ceux de *la pierre, dont nous avons des empreintes*[39]...»

Ces empreintes Jollois-De Villiers, leurs portefeuilles et collections étant mis en commun, sont peut-être celles que Jollois communiquera plus tard à Champollion? Mais ce n'est pas certain, car il existe une autre série d'estampages, lesquels furent exécutés à partir d'un moulage puisque les inscriptions ne sont plus gauche-droite, mais exactement dans la même situation que sur la pierre de Rosette. De cette nouvelle série, je ne connais que les trois, une par inscription, ayant appartenu à l'Ingénieur en chef Jacques-Marie Le Père (1763-1841), toujours en possession de ses descendants et que j'ai exposées (hors catalogue) au Musée des Antiquités de Rouen du 12 octobre 1998 au 31 janvier 1999[40].

Enfin, contrairement à l'opinion générale, je ne crois pas que les soufres de la pierre de Rosette furent réalisés au Caire. Tout indique plutôt, que c'est à Alexandrie, en septembre 1801, après saisie des antiquités et sur permission du colonel Turner, qu'Adrien Raffeneau-Delile (1773-1843) moula la pierre de Rosette, comme les sarcophages, les deux obélisques et le poing monumental. Ces moulages, distincts des moulages au plâtre que Jomard ira réaliser au British Museum à l'hiver 1814-1815, figurèrent, à côté des dessins originaux et de petites antiquités, d'abord dans les locaux de la Commission d'Égypte au 12 rue du Doyenné, près du Louvre, avant d'être transportés dans la Galerie d'architecture de l'École des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, où la Commission d'Égypte s'installa vraiment à partir de 1816, six ans après l'implantation à l'Institut de sa Commission de vente présidée par Dacier[41].

II – Le transfert à Alexandrie et ses conséquences

Après le départ de Bonaparte, le 23 août 1799, tous voulaient revoir la France et, dès le rapport du 26 septembre au Directoire, le nouveau Général en chef, Kléber, inscrivait en fait l'évacuation au programme en déclarant impossible le maintien en Égypte. Dès lors, tout alla très vite, trop même puisque le Commodore Sidney Smith, signataire du traité d'El-Arich, le 24 janvier 1800, fut désavoué par son Gouvernement, ce qui annulera la convention déjà en cours d'exécution, condamnera Kléber à reprendre le combat... et la Commission des Sciences et Arts à revenir à ses travaux et, pour beaucoup de ses membres, à bientôt rentrer au Caire. Il n'en demeure pas moins que la convention d'El-Arich stipulant que l'armée française évacuerait l'Égypte *avec armes et bagages*[42], avait commencé à recevoir un début d'application quand, le 20 février seulement, Sidney Smith reçut les nouveaux ordres: n'accorder la capitulation que si l'armée française se rend tout entière *prisonnière de guerre*.

C'est en effet dès le 4 février que l'évacuation du Caire avait débuté. Ce jour-là embarquent à Boulaq, avec un premier groupe d'une quarantaine de membres de la Commission, emportant leurs bagages et collections, la pierre de Rosette et la collection de manuscrits arabes: les deux articles qui vont bientôt tant intéresser les émissaires de Lord Elgin à Alexandrie[43].

[39] D'après la copie de la lettre en ma possession; pour cette correspondance Jollois, cf., *supra*, note 17.

[40] Dans le cadre de l'exposition «*Pour les Yeux d'Isis*». Pour d'autres «Papiers Le Père», Voir l'étude «De la curiosité aux sociétés savantes: les premières collections d'antiquités égyptiennes», in *L'Expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières*, p. 351-357.

[41] Pour le détail des locaux de la Commission d'Égypte au Palais de l'Institut en 1816: cf. Archives Nationales F^{21} 3506/2, pièce 4 et le plan 3506/I. Le bureau de Jomard avait pour adresse: «Palais de l'Institut. Escalier de la Galerie d'architecture au 3e étage, Rue Mazarine, N° 3». De même que la collection égyptienne de la Rue du Doyenné était recherchée par le public, qui, sur rendez-vous, pouvait exceptionnellement être admis dans le local de la Commission, les moulages égyptiens de la Galerie d'architecture rencontrèrent un vif succès; ils furent notamment signalés au voyageur par Richard, *Le véritable conducteur parisien*, Paris 1828, p. 259.

[42] C'est un membre de la Commission des Sciences et Arts, le colonel Coutelle (1748-1835), qui négocia alors avec les plénipotentiaires les conditions d'embarquement: «*L'armée française se retirera avec armes, bagages et effets sur Alexandrie, Rosette et Abouqyr, pour y être embarquée et transportée en France, tant sur ses bâtiments que sur ceux qu'il sera nécessaire que la Sublime Porte lui fournisse*».

[43] Voir plus loin. Si, avec Y. Laissus (*o.c.*, p. 168), on peut affirmer que d'autres

Grâce aux *journaux* de Jollois, de Villiers ou au récit de Redouté notamment, on connaît parfaitement les péripéties de ce lamentable repli, l'embarquement plein d'espoir à bord de *L'Oiseau* le 29 mars et, un mois plus tard, l'annulation de toute l'opération et, dans la tristesse, la redescente à terre. Dans l'espoir illusoire d'un départ toujours possible de *L'Oiseau*, certains, comme Geoffroy Saint-Hilaire, y laissèrent à bord une partie de leur bagage[44], qui ne sera débarqué que trois mois plus tard[44], pour demeurer remisé à Alexandrie[45]. L'exemple dut être suivi et cette situation pourrait avoir été aussi celle des sculptures de l'Institut, dont la pierre de Rosette. Quelle que soit la date du débarquement de ces sculptures et leur entreposition en magasin – peut-être déjà ce «Magasin de la Marine n° 24» où nous les retrouverons en 1801 –, on a eu grand tort récemment d'écrire que l'embarquement et le débarquement de la pierre de Rosette était «*une fable*»[46]!» Bien renseignés, notamment par le préfet maritime Le Roy et Jacotin, le directeur des ingénieurs-géographes, les Anglais avaient connaissance de cet essai d'envoyer en France la fameuse stèle, ce qui fit écrire à Hutchinson, le 5 septembre 1801: «Vous avez aussi une pierre déterrée à La Rosette *qui était à bord de la corvette* L'Oiseau...[47]»

On observera par ailleurs que l'utilisation des magasins de la Marine, attendue déjà pour des pièces appartenant au Gouvernement, fut peut-être même favorisée par le fait que, au moment de cette première évacuation des collections, le président en exercice de l'Institut d'Égypte, n'était autre que l'ordonnateur en chef de la Marine, Jean-Jacques Le Roy (1747-1825). C'est lui qui, vraisemblablement, mit aussi à l'abri cette caisse de manuscrits orientaux «restée à Alexandrie depuis la convention d'Elarich, époque à laquelle on y avait fait conduire la bibliothèque[48]». Le Roy, le 28 octobre 1800, étant nommé par Menou, Préfet maritime d'Égypte, on comprend pourquoi la caisse de manuscrits aboutira finalement dans «la salle du Conseil de la Marine[49].»

morceaux de sculpture furent également embarqués le 4 février 1800, toutefois ce ne fut pas le cas des deux sarcophages BM 23 et 86, ni du poing colossal BM 9. Par ailleurs, tous n'avaient pas emporté la totalité de leurs bagages: ainsi Savigny et Geoffroy Saint-Hilaire laissèrent-ils une malle au Caire, aux soins de Dutertre: cf. Geoffroy Saint-Hilaire, *Lettres écrites d'Égypte*..., Paris 1901, p. 165.

44 «Au premier projet de retour on mit mes effets à fond de cale et (...) ils y restèrent *quatre mois* dans l'espoir de partir le lendemain matin»: cf. Geoffroy Saint-Hilaire, *o.c.*, p. 194-195.

45 *Ibid.*, p. 187, lettre du 23 septembre 1800.

46 Jean-Jacques Fiechter, *RdE* 48, 1997, p. 284, n. 2.

47 Lettre à Menou: cf. P. Pallary, *Savigny* I, p. 79-80. L'emploi de l'imparfait dissipe tout doute et évite la confusion avec l'idée, répandue par Warren R. Dawson (*Who Was Who in Egyptology*, Londres 1951, p. 71; 1995, p. 188), selon laquelle W.R. Hamilton «découvrit que la Pierre de Rosette avait été secrètement embarquée par les Français».

Connaissant mieux maintenant le circuit emprunté par la pierre de Rosette, il n'y a plus à mettre en doute, je crois, la réponse que fit Menou à la lettre du Général Hutchinson déjà citée:

> «On vous a trompé quand on vous a dit que cette pierre était à bord de *L'Oiseau*, elle était depuis longtemps dans un magasin d'Alexandrie; je l'avais fait venir chez moi[50]...»

Débarquée de *L'Oiseau*, probablement en juin-juillet 1800 comme les caisses de Geoffroy, mise en magasin – peut-être le N° 24 –, elle alla donc finalement chez Menou, où les Anglais la saisirent.

Les départs anticipés et le groupe Girard

Les emprunts à la correspondance échangée en septembre 1801 entre les deux chefs d'état-major ennemis indiquent déjà que pour le départ des collections pour la France comme dans le cas des saisies, tout se joua autour de la capitulation d'Alexandrie, le 31 août. Encore convient-il de préciser, pour mieux apprécier le rôle effectif des uns et des autres, quelles collections furent réellement soumises à ce traité. Bien des départs anticipés avaient déjà mis à l'abri des monuments dont on retrouvera la gravure sur les planches du *Voyage* de Denon ou celles de la *Description de l'Égypte*. Pour mémoire citons: Simon de Sucy, parti à la mi-décembre 1798 pour un retour à l'issue tragique et dont la statuette de Senenmout aboutira à New York[51]. Le 23 août suivant, avec Bonaparte sensible aussi à l'art égyptien, partent également le collectionneur Denon – mais plusieurs de ses monuments seront acquis postérieurement au retour – et deux amateurs: l'orientaliste Amédée Jaubert et le général Andréossy. En mars 1800, le chebec *La Vengeance* emporte le général Dugua et ses empreintes de la

48 British Museum BL Add. Ms 46839 F; cf. Fiechter, *o.c.*, p. 285.

49 *L.c.*

50 Lettre de Menou, le 6 septembre 1801: Vincennes, SHAT, Armée d'Orient, fol. 133; cf. Pallary, *Savigny* I, p. 81-82.

51 Pour cette sculpture et les monuments suivants, voir l'étude «Les collections égyptiennes formées pendant l'Expédition d'Égypte», in Charles C. Gillispie et Michel Dewachter, *Monuments de l'Égypte. L'édition impériale*, Paris 1988, p. 31-40 et l'explication des planches où l'on trouvera la correspondance avec la numérotation du British Museum, pour les monuments saisis à Alexandrie.

pierre de Rosette, mais aussi ses belles antiquités qu'il offrira à la ville de Toulouse. À la même époque l'homme d'affaires Hamelin, qui a fouillé un puits à Saqqara, remué le terrain au temple de Mout à Karnak et depecé quelques momies à Gournah, tente une première exportation; il réussira mieux en janvier 1801 puisque Bonaparte présentera les papyrus Hamelin à l'académie et que les antiquités feront bon poids dans les six cent mille francs de marchandises que l'ineffable Hamelin réalisera au retour d'Égypte. Mais ses «Souvenirs» n'inspirent guère confiance. La petite collection que Descotil embarqua avec lui le 4 février 1801 parvint à temps à Paris pour que Denon puisse en graver quelques dessins pour son *Voyage*. Le général Reynier, expulsé d'Égypte par Menou, embarqua sur le *Lodi* le 16 mai suivant avec la belle tunique retrouvée par lui à Saqqara et qu'il offrit à l'Institut national, etc.

Par ailleurs, les membres de la Commission des Sciences et Arts, en avril 1801, qui ne suivirent pas Fourier à Alexandrie firent le bon choix, car en déplaçant leurs collections à la Citadelle et en restant avec Girard, vice-président de l'Institut d'Égypte, et Champy, président, ils bénéficièrent des conditions honorables accordées à Belliard par la reddition du Caire le 27 juin. Belliard, grâce à l'article XI a obtenu, pour le repli, des conditions proches de celles accordées auparavant à Kléber. Qu'on en juge:

> «Toutes les administrations, les membres de la Commission des Sciences et Arts, et enfin tous les individus attachés aux corps de l'armée française jouiront des mêmes avantages que les militaires. Tous les membres desdites administrations et de la Commission des Sciences et Arts emporteront en outre avec eux non seulement tous les papiers qui regardent leur gestion, mais encore les papiers particuliers, ainsi que les autres objets qui les concernent.»

Grâce à ces dispositions, plus libérales que les conditions que Menou, avant même la capitulation d'Alexandrie, imposera à Fourier et ses compagnons, les savants du Caire purent effectivement embarquer avec armes et bagages dès le début du mois d'août. Parmi les collectionneurs, remarquons: André Dutertre, Jean-Joseph Marcel, Pierre-Simon Girard, le général Tarayre, enfin l'ingénieur-géographe Simonel et le Dr. Pugnet avec leurs papyrus.

La seconde évacuation de l'Institut: le groupe Fourier

Fourier étant malade, la dernière séance de l'Institut, la soixante-deuxième, se tint le 22 mars 1801 (Ier germinal an IX) non dans la salle habituelle mais au palais du Divan[52]. La veille (30 ventôse), Menou avait été défait à Canope par l'armée anglaise d'Abercromby, récemment débarquée. Dès lors l'Égypte était perdue et l'évacuation s'imposait: même si Menou tenta bien de résister dans Alexandrie pendant plus de cinq mois.

Dès le 22 mars, le général en chef envisage le repli de l'Institut et des diverses administrations à la Citadelle, projet qui devient réalité dans les premiers jours d'avril. Toutefois une épidémie sévissant au Caire, Fourier, contrairement aux ordres de Menou, décide de faire rallier Alexandrie à la Commission des Sciences et Arts avec armes, bagages et collections. En l'absence de Champy et Girard, nous l'avons déjà vu, Fourier représente l'autorité de l'Institut à la tête des confrères qui le suivent: Nouet, Jacques-Marie Le Père, Lancret, Geoffroy Saint-Hilaire, Savigny, Alyre Raffeneau-Delile, Redouté, Corancez, Protain et Rigel. Les accompagnent seize membres de la Commission des Sciences et Arts, dix-sept ingénieurs des Ponts et Chaussées et cinq ingénieurs-géographes, distraits du groupe Jacotin-Simonel-Faurie resté avec Belliard.

Le groupe Fourier quitte Le Caire le 6 avril, au milieu d'un convoi de cinq cents barques; après diverses péripéties, Menou n'autorise les savants à pénétrer à Alexandrie que le 17. Commence alors pour eux, la longue attente d'un départ soumis à la fois aux exigences de Menou, respectueux du bien public, et aux susceptibilités comme à la mauvaise foi de certains membres de la Commission. Chacun pensant déjà à la meilleure façon dont il utilisera ses travaux ou son butin au retour en France. L'ambition des hommes en poste et les appétits de ceux qui en espèrent un n'ont, à mon avis, pas été assez pris en compte ici et puis, au moment de la rédaction de l'*Histoire scientifique et militaire*, il était devenu de bon ton d'accabler Menou qui, dans l'ostracisme, rejoignit un autre «Égyptien»: Marmont.

Le faux départ à bord de «L'Oiseau» (5 juin - 2 août 1801)

Avant d'autoriser l'embarquement, la question qui se pose à Menou, lequel, par ses lettres et directives s'est véritablement intéressé aux travaux de l'Institut[53], est de distinguer entre

[52] J.-É. Goby (*o.c.*, p. 91, § 620) n'avait pas réussi à déterminer le siège de la dernière séance de l'Institut: «une des salles de la maison de Fourier». Or, comme je le montrerai ailleurs, une lettre inédite de Fèvre à Jollois précise que, le 9 décembre 1800 (19 frimaire an IX), Fourier quitte le quartier Kassim Bey pour aller «demeurer dans la maison où se tient le divan du Kaire».

[53] Les comptes rendus de l'Institut en donnent bien des exemples: cf. Goby, *o.c.*, p. 81,

les collections du Gouvernement et les collections privées. Le général en chef écrit d'ailleurs à Fourier en ce sens le 21 mai:

> «Quant aux collections matérielles d'antiquités, de minéralogie, etc., il est évident qu'elles appartiennent au gouvernement et qu'elles doivent être déposées[54].»

Non seulement les magasins de la Marine conservaient depuis juin-juillet 1800, nous l'avons vu, une partie des collections du gouvernement, mais le *Cour(r)ier de l'Égypte* avait clairement annoncé, par exemple, que le citoyen Geoffroy se proposait de déposer ses momies de Saqqara et leurs caisses «ainsi que la grande collection dont elles font partie, dans les musées d'Histoire naturelle et d'antiques de Paris[55].» En sus, au premier noyau de 1800 était venue s'ajouter la «Fontaine des Amoureux» ou cuve d'Hapimen, transportée en février 1801 par le colonel Coutelle depuis la Mosquée d'Ibn Touloun[56]. Cet acheminement difficile n'était pas la seule réussite de Coutelle car, à une époque difficile à préciser, il embarqua aussi pour Alexandrie la cuve anthropoïde retrouvée à Boulaq dès les débuts de l'Expédition[57], et par le même transport vraisemblablement, le poing colossal de Ramsès II chargé à Mit-Rahineh[58].

§ 551, 83, § 571, § 582, 87, § 601. Par ailleurs, un dépouillement du *Cour(r)ier de l'Égypte* pendant la même période révèle une augmentation sensible des articles ou communiqués relatifs aux travaux de l'Institut, comme l'a déjà remarqué Salah Eddine Boustany: «The Press during the French Expedition in Egypt», in *CHE* VI, I, Le Caire 1954, 19.

[54] François Rousseau, *Kléber et Menou en Égypte*, Paris 1900, p. 405-406. Pour les mêmes exigences de Menou avant cet embarquement: cf. Ed. de Villiers du Terrage, *Journal et souvenir sur l'expédition d'Égypte*, Paris 1899, p. 295.

[55] *Le Cour(r)ier de l'Égypte*, n° 95, 2 janvier 1801.

[56] Lettre de Fèvre à Jollois, 20 février 1801: «La belle cuve (...) du quartier Tailoun a été enlevée par le citoyen Coutelle (...) on l'embarque aujourd'hui»: cf. Jollois, *o.c.*, p. 22. Le transport de ce sarcophage de plus de cinq tonnes fut donc longtemps différé. L'enlèvement en avait été autorisé par Menou dès le 7 octobre, selon le *Rapport* de Coutelle, daté du 8 octobre 1800: Archives Nationales F^{17}, 1099, pièce 110 (cf. Patrice Bret, «Le Physicien, la Pyramide et l'Obélisque», in *L'Expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières...*, p. 246). Une autre lettre de Menou, demandant le 25 décembre 1800 (4 Nivôse an IX) le transfert à l'Institut d'un sarcophage (cf. Jean Chauvin, «Le général Menou, un Tourangeau méconnu», in *Mémoires de l'Académie des Sciences et Arts de Touraine*, Tours 1991, p. 74), doit se rapporter à la même cuve.

[57] Cuve du prêtre lecteur Henat, BM 86, dont Monge, dès la 3e séance de l'Institut, le 2 septembre 1798, recommandait le transport «dans le local de l'Institut puis en France, quand ce sera possible»: cf. Goby, *o.c.*, p. 9, § 35.

[58] Par la lettre de Dugua, qui explora les ruines de Memphis le 18 décembre 1799 (27 frimaire an VIII), à Desgenettes, l'enlèvement du poing par Coutelle est annoncé dans le *Cour(r)ier de l'Égypte*, n° 58, 23 pluviôse an VIII, p. 4: «le poignet de ce colosse que le citoyen Coutelle a fait enlever...»; voir aussi, *La Décade Égyptienne*, III p. 158, n. 1. Le poing ne se trouyant pas, lors de l'évacuation du 5 fevrier 1800, parmi les sculptures embarquées à Boulaq, on peut douter de sa présence à l'Institut dès le *16* pluviôse (5 février); mais le général Dugua, qui s'en estimait, semble-t-il, le propriétaire s'opposa peut-être à son embarquement?

C'est donc en laissant sur place ce que Menou considérait comme *propriété du Gouvernement*[59] que Fourier et ses compagnons purent embarquer à nouveau à bord de *L'Oiseau*, cessant la lutte inégale, tant était grande la pénurie de tout. Jollois, pour cette période précédant l' embarquement, allant jusqu'à noter dans son *journal*: «ce ne fut qu'avec une extrême difficulté et en dépensant beaucoup d'argent, que nous pouvions suffire à notre existence. Nous partageâmes les rations de cheval et de chameau que l'on distribuait à la troupe[60].»

Grâce au passeport collectif que le général en chef délivra pour l'embarquement le 5 juin 1801 (16 prairial an IX), nous connaissons avec précision la liste des partants, et par voie de conséquence le «groupe Fourier[61].» Parmi eux, nous retrouvons tous les membres de l'Institut cités au départ du Caire, dont les propriétaires avérés de collections: Geoffroy Saint-Hilaire, Savigny, Alyre Raffeneau-Delile, Redouté et Lancret. S'y ajoutent les collectionneurs de la Commission des Sciences et Arts: Balzac, Castex, Rozière et Labâte, ceux du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées: Jollois, de Villiers, Dubois-Aymé, Caristie et Saint-Genis, et bien entendu l'ingénieur-géographe Edme-François Jomard.

On resta en rade pendant 21 jours et, le 26 juin, Menou ayant enfin autorisé le départ, *L'Oiseau*, avec ses collections «privées», quitta Alexandrie... pour être arrêté par une frégate anglaise et conduit à Aboukir auprès de Lord Keith.

Nous sommes le 12 juillet (23 messidor an IX) et, connaissant les termes de la capitulation du Caire, signée le 27 juin, Fourier et le capitaine de *L'Oiseau* – tous deux envoyés auprès de l'amiral Keith –, invoquent l'article XI qui, nous l'avons vu, règle le départ des membres de la Commission. Mais, à la différence de Belliard, Menou n'a encore conclu aucun accord, ni même signalé le départ de *L'Oiseau*. L'amiral renvoie le brick français à Alexandrie avec une ouverture pour Menou, lequel ne veut rien entendre

[59] Notamment les cartes et mémoires des ingénieurs-géographes et des ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui, depuis l'été 1799, étaient rattachés à l'état-major général.

[60] P. Jollois, *o.c.*, p. 138.

[61] Le passeport a été reproduit par Jollois, *o.c.*, p. 138-140.



Fig. 5. a, b De la collection Castex au Musée du Louvre: le groupe d'Amenemopé et Tamerout.

et fait consigner *L'Oiseau*. Nouveau départ et nouvel ordre de retour à Alexandrie le 27 juillet, malgré les bons offices de Sidney Smith. Ce dernier, bravant les ordres de Lord Keith, offre à ceux qui le désireraient de passer à son bord avec leurs bagages; seuls les citoyens Pelou et Castex acceptent cette offre. Voici la raison pour laquelle le beau petit groupe funéraire thébain d'Amenemopé et Tamerout[62] (Fig. 5), qui arrivera au Louvre par achat de la collection Durand, de même que d'autres pièces[63], est rentré en France sur le *Tigre* qui portait aussi les

[62] Louvre N 1594; pour son identification, grâce à un autographe Dubois, voir l'étude signalée ici note 51.

[63] Notamment le charmant petit groupe de la guenon et son petit: Louvre N 4100. Parmi les pièces qui figurèrent, en 1822, à la vente Castex, notons aussi l'exceptionnel doigtier d'archer retrouvé à Heliopolis: cf. *Descr. Ég., Antiquités* V, pl. 85, 22-24.

papiers de Fourier, confiés à Sidney Smith.

Le 2 août, les passagers de *L'Oiseau*, et leurs bagages, débarquent à nouveau à Alexandrie. Les savants, avec des humeurs diverses, sont enrôlés dans la garde nationale et partagent le sort de la garnison[64].

La capitulation d'Alexandrie et la saisie des antiquités et manuscrits orientaux

Dans une ville assiègée, affamée et bombardée, Menou ne peut rien et, finalement, demande l'armistice le 26 août; cinq jours plus tard, il signe la capitulation que lui apporte le général Hoppe, au nom de l'Amiral Keith, le général en chef Hutchinson et le Capitan-Pacha. L'article XVI, réglant le départ des savants. Le conseil de guerre, réuni par Menou, avait abouti à une demande calquée sur les conditions du Caire:

> «Les individus composant l'Institut d'Égypte et la Commission des Arts emporteront avec eux les papiers, plans, mémoires, collections d'histoire naturelle et tous les monuments d'art et d'antiquité recueillis par eux.»

Mais la réponse présentée à la signature, et dictée par l'envoyé de Lord Elgin à Alexandrie, William Richard Hamilton, est différente:

> «Les membres de l'Institut peuvent emporter avec eux tous les instruments d'art et de science qu'ils ont apportés de France; mais les manuscrits arabes, les statues et autres collections qui ont été faites pour la République française, seront considérés comme propriété publique et seront à la disposition des généraux des armées combinées.»

Avant de signer, Menou fait des réserves et alerte immédiatement Hutchinson en lui proposant de «s'en rapporter à ma parole d'honneur pour faire la distinction entre ce qui pouvait appartenir à la République et aux particuliers[65].» Avec duplicité, Hutchinson ironise dans sa réponse sur «l'abandon et la confiance» avec lesquels il n'aurait pas fallu signer, mais se garde bien de répondre sur le fond[66]. Menou revient à la charge le 5 septembre et aborde la question épineuse du choix:

> «si vous ne vous en reportez pas à ma parole, il est évident que c'est

[64] Charles-Louis Balzac, *Recueil de poésies ad libitum*, Paris 1817, p. 22-27: *Épitre à quelques membres de la Commission des Sciences et Arts sur leur refus de servir dans la garde nationale pendant le siège d'Alexandrie le 3 fructidor an IX*.

[65] Lettre de Menou, conservée à Vincennes, SHAT, Registre L. 2, fol. 131 et 133: cf. Pallary, *Savigny* I, p. 78-79.

[66] Courrier non conservé mais connu d'après la lettre de Menou du 5 septembre 1801 (note précédente), qui en est la réponse.

vous-même qui ferez ce choix, alors il faudra nécessairement visiter tous les effets de l'armée parce que je crois qu'il n'y a pas un seul individu, à commencer par moi, qui n'ait acheté quelque pierre, médaille ou antiquité, ou ramassé quelques cailloux[67]...»

Hutchinson répond le jour même et montre à Menou que les Anglais sont mieux informés sur la question qu'il ne le croit. Ils connaissent en effet à cette date, et avant la production de tout inventaire, outre l'existence de la pierre de Rosette, signalée dans le *Cour(r)ier de l'Égypte* le 15 septembre 1799 et dans *La Décade Égyptienne* le 21 mars 1801[68] (Fig. 7), celle des deux statues exposées à Alexandrie dans le jardin du général Friant et de «plusieurs sarcophages et objets d'antiquités qui doivent être placés à Paris». Mais, Lord Elgin ayant auprès de lui à Constantinople le savant orientaliste Joseph D. Carlyle (1759-1804), qui a précisément publié en 1792 sa *Chronique égyptienne de 991 à 1453* et visité les principales bibliothèques des pays soumis aux Ottomans, on ne s'étonnera pas de trouver encore parmi les exigences du général Hutchinson le paragraphe suivant:

«Et avant de partir vous aurez la bonté de remettre les manuscrits arabes que vous avez mis en réquisition au Kaire par l'entremise du Père Raphaël et que vous avez tirés de la grande mosquée du Kaire et de plusieurs lieux publics[69].»

Les manuscrits arabes seront réclamés dans chaque nouvelle lettre du général anglais: d'où peut-être la mention de la caisse de manuscrits de la salle du Conseil de la Marine[70] sur la liste qui sera remise au colonel Turner et, surtout, leur arrivée effective à Londres[71].

Au 5 septembre toujours, les Anglais connaissent et réclament la collection d'instruments de musique formée par Villoteau[72]. En revanche, Hutchinson ne réalise pas que la collection Conté a déjà quitté l'Égypte en août, protégée, comme le musée oriental de J.-J. Marcel, par l'article XI de la capitulation du Caire.

Les sources anglaises ne donnant pas la date de la saisie des pièces que l'on allait bientôt appeler à Londres «The Alexandrian Marbles»[73]; la liste communiquée à Alexandrie au colonel Turner et à Hamilton, n'est pas datée[74]; le témoignage, spécieux au demeurant, de l'*Histoire scientifique et militaire* ne fournit aucune date; c'est donc le seul dépouillement de la correspondance Menou-Hutchinson qui, en l'état du dossier, permet de proposer la fourchette 15-22 septembre comme époque probable de la saisie.

Le 10 septembre, Hutchinson réclame à nouveau les antiquités et les manuscrits arabes et, toujours comme propriété publique, «aussi une collection d'Histoire naturelle, botanique et minéralogique[75]». La nouvelle exigence entraîne immédiatement une démarche de Savigny et Delile auprès de Menou, le 13, lequel les adresse, le lendemain semble-t-il, au général anglais; Geoffroy Saint-Hilaire s'est joint à eux. À la suite de cette intervention, au sujet de laquelle Geoffroy est assez discret dans ses *Lettres* et n'a pas encore le trop beau rôle que la relation de Reybaud lui donneraensuite[76], les naturalistes peuvent garder leur collection, soit 50 caisses[77]. Toutefois et contrairement à ce qu'affirmera ensuite Jomard, les antiquités qui allaient être bientôt

[67] Pallary, *l.c.*

[68] *La Décade Égyptienne*, vol. III, p. 293-294. On ne peut exclure non plus la connaissance de la séance du 6 janvier 1801, à l'Institut national, où Ameilhon présenta le début de son étude de l'inscription grecque de Rosette.

[69] Pallary, *o.c.*, p. 79-80. Le *Père Raphaël* est Dom Raphaël Antun Zakhur Rahib de Monachis (1759-1831), que Monge et Desaix avaient rencontré à Rome, qui traduisit les décrets, lois et proclamations pendant l'expédition, et que Bonaparte nomma professeur-adjoint à l'Ecole des Langues Orientales. Il y enseigna de 1803 à 1816 et encouragea beaucoup l'un de ses élèves, rencontré en 1805 à Grenoble chez Fourier: Jean-François Champollion; cf. M. Dewachter, *Champollion. Un scribe*..., p. 23, 28. Quant au rôle du Père Raphaël dans le «pillage» de la mosquée Al-Azhar, il est loin d'être aussi évident. Tout ce que l'on sait, c'est que, pendant l'assaut du 22 octobre 1798 à Al-Azhar, l'orientaliste J.-J. Marcel réussit à ôter des flammes plusieurs manuscrits dont le beau Coran qu'il offrira ensuite à la Bibliothèque Royale (Mss orientaux, Arabe 437). Par ailleurs, outre divers objets, le petit musée oriental de J.-J. Marcel comprenait pour les acquisitions du Caire «plus de deux mille manuscrits arabes, turcs, persans et coptes» (cf. Marcel, *Contes du Cheikh El-Mohdy*, Paris 1835, t. I, p. 9, 413, 414) dont le beau manuscrit de la *Géographie* d'Abd-er-Rachyd-El-Bakoury, à propos duquel il donna plusieurs extraits dans *La Décade Égyptienne* (vol. I, p. 248-260, 276-293; III, p. 145-178) et les feuilles du Coran retrouvées dans le *trésor* de la Mosquée d'Amrou (cf. Marcel, *Égypte moderne*, coll. *L'Univers*, Paris 1848, p. 248 et n. 1).

[70] Cf., *supra*, p. 43 et n. 48.

[71] Le rapport aux Trustees à leur sujet, par le philologue et conservateur des Manuscrits, Robert Nares (1753-1829), date de 1805: cf. Arundell Esdaille, *The British Museum Library*, Londres 1946, p. 302.

[72] D'après la réponse de Menou, datée du 6 septembre: Vincennes, SHAT, Armée d'Orient, fol. 133; cf. Pallary, *o.c* , p. 81-82.

[73] Pour ces sources: Edward Daniel Clarke, Tomkyns Hilgrove Turner, William Richard Hamilton et Robert Thomas Wilson, voir John David Wortham, *The Genesis of British Egyptology*, Norman 1971, p. 49-51.

[74] Robert T. Wilson, *Histoire de l'Expédition de l'Armée britannique*, II, Londres 1803; J.-J. Fiechter, *o.c.*, p. 284-285.

[75] Vincennes, SHAT, Armée d'Orient n° 187: Pallary, *o.c.*, p. 80.

[76] L. Reybaud, *Histoire scientifique et militaire*..., t. VIII, p. 416-421.

[77] Geoffroy Saint-Hilaire, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 230. La même lettre à Jussieu précise que la collection Villoteau occupe 5 caisses. On notera que Villoteau, étant resté au Caire avec Girard, rentra plus tôt que ses compagnons du Muséum. Sur l'état des collections débarquées à Marseille et à Toulon, voir aux Archives Nationales, le dossier F^{17} 1100.

saisies n'étaient pas déjà embarquées quand Hutchinson réclama la collection des naturalistes[78]. En effet, seule la cuve de Nectanébo II, à une date difficile à préciser, peut-être en juillet quand Larrey organisait son transport de blessés[79], avait été embarquée sur le bâteau-hôpital *La Justice*, commandé par J. Villeneuve.

Au lendemain de l'entrevue des naturalistes avec Hutchinson, Menou dut se résigner à «remettre dans les mains de Monsieur le colonel Turner et de Monsieur Hamilton les objets d'antiquités, les statues et les manuscrits arabes[80]», réclamés tant de fois par Hutchinson. Selon le rapport dudit colonel anglais, rédigé neuf ans après, c'est «sous les sarcasmes de nombreux officiers et soldats français» que la saisie s'effectua protégée par un détachement d'artilleurs[81], en présence de W.R. Hamilton bien entendu, mais aussi du Révérend Edward Daniel Clarke (1769-1822) dont le rôle avait été capital dans toute cette affaire et qui, à cette date, connaissait beaucoup mieux l'Égypte que l'armée anglaise ou l'envoyé de Lord Elgin. Quant à la liste des pièces saisies, un document toujours conservé[82], qui a permis d'identifier au British Museum les monuments[83], elle n'est pas datée et porte simplement la mention «certifié Véritable le Présent Etat (signé) J.B.J. Fourier». Quant à l'affirmation que cette liste aurait été rédigée par l'architecte Jean-Baptiste Lepère[84] (1761-1844), elle est inexacte puisque ce dernier ne suivit pas Fourier à Alexandrie, mais resta avec Girard au Caire et put donc s'embarquer pour la France dès le 9 août. Quel qu'en soit l'auteur, cette liste fut nécessairement rédigée après février 1801, date de l'arrivée à Alexandrie de *La Justice*, nommée à propos de la cuve de Nectanébo II, et même après le 17 avril, époque de l'entrée à Alexandrie du groupe Fourier. Fut-elle établie en septembre, le lendemain de l'entrevue des naturalistes avec Hutchinson, ou plutôt en mai pour Menou, quand la distinction entre collection du gouvernement et collections privées fut imposée à Fourier avant l'embarquement à bord de *L'Oiseau*? Dans ce dernier cas, toute l'attitude de Menou envers Hutchinson serait à reconsidérer. De toute façon la production de cette liste, qui correspond aux pièces effectivement saisies[85], indique la base de l'accord final pour l'application de l'article XVI. Les membres de la Commission des Sciences et Arts embarquèrent à partir du 23 septembre et plusieurs durent s'émouvoir d'avoir à abandonner des monuments acquis parfois avec tant de peine. C'est peut-être le sens qu'il faut aussi donner au dessin de l'un d'entre eux, Cécile, quand il fit figurer, sur le rivage d'Alexandrie comme prêtes à partir (Fig. 6), trois sculptures mentionnées dans la fameuse liste: la pierre de Rosette, le poing colossal et la Sekhmet du citoyen Hamelin[86].

Orientalistes, interprètes et traducteurs

C'est le 21 mars 1801 que Desgenettes et J.-J. Marcel firent paraître la troisième et dernière livraison de *La Décade Égyptienne* de l'An VIII (Fig. 7), contenant l'extrait des procès-verbaux de l'Institut signalant la lecture le 29 juillet 1799 de la fameuse lettre de Lancret. Étudiant la pierre de Rosette, depuis qu'il en possédait des empreintes, c'est-à-dire le 24 janvier 1800, Marcel ajouta ici une note signée qui, pratiquement à la même époque qu'Ameilhon pour l'inscription grecque[87], inaugure la bibliographie des travaux relatifs à

[78] Discours de Jomard aux funérailles de Savigny: cf. Pallary, *o.c.*, p. 96.

[79] La lettre confiée par Larrey au Dr. Labâte, pour l'Inspection générale du service de Santé à Paris, est datée du 12 juillet: cf. Pallary, *Les rapports originaux de Larrey à l'Armée d'Orient*, *MIE* 30, Le Caire 1936, p. 50.

[80] Lettre du général Hutchinson, le 10 septembre 1801: Vincennes, SHAT, Armée d'Orient n° 187; cf., *supra*, note 75.

[81] Rapport de Turner, le 30 mai 1810, au secrétaire de la Société des Antiquaires, Nicolas Carlisle: cf. *Archaeologia* XVI, Londres 1812, p. 212 sq.

[82] Cf., *supra*, n. 48 et 74.

[83] Wallis A. Budge, *A Guide to the Egyptian Galleries (sculpture)*, Londres 1909, p. XV: *List of Benefactors*, s.v. His Majesty King George III: n°s 960, 919, 920, 405, 550, 597, 638, 756, 826, 882, et y ajouter n°s 828 et 923. Contrairement à J.-J. Fiechter (*RdE* 48, 1997, p. 288), je ne crois pas que le n° 11 de la liste: «une petite figure à genoux mutilée...» corresponde à la statue memphite acéphale BM 25; il s'agit plutôt du bas de statuette agenouillée du scribe royal Amenmôsê: BM 137 (cf. Budge, *o.c.*, p. 207-208, n° 756, *presented by His Majesty King George III, 1801*), dont l'antroponymie fournie par l'inscription s'accorde mieux aussi avec l'indication «Haute-Egypte» de la liste.

[84] Fiechter, *o.c.*, p. 284. On parle donc maintenant de «*liste Lepère*»: ainsi P. Bret, *o.c.*, p. 134, n. 28, voire d'«*un inventaire établi par le colonel Turner et contresigné par Joseph Fourier*»: R. Solé et D. Valbelle, *o.c.*, p. 54.

[85] On observera que, dans sa lettre à Menou du 5 septembre (cf., *supra*, n. 69), Hutchinson indique: «nous avons déterré ici (à Alexandrie) plusieurs objets de quelque importance qui ne sont pas aux individus de l'armée qui les ont trouvés, mais au public». Ces trouvailles furent probablement chargées aussi sur le *Madras* commandé par Sir Richard Bickerton, auquel on confia, sauf la pierre de Rosette dont ne voulut se séparer Turner, les saisies françaises. Quant au bas de statue agenouillée de Ramsès II (*Descr. Ég. Antiquités* IV pl. 37,1-12), que les Français prirent à Abydos (voir le *journal* de Balzac dans Jollois, *o.c.*, 229), il est absent de la liste signée par Fourier. La sculpture n'arrivera au British Museum qu'en 1812: (BM 42, voir Budge, *o.c.*, p. 160, n° 579).

[86] N°s 8 «au Général Menou», 4 «au General Duguat» et 9 «aux citoyens Hamelin et Liveron.»

[87] Cf., *suprta*, n. 68.



Fig. 6 La pierre de Rosette, le poing et la Sekhmet Hamelin, sur la rive à Alexandrie avant leur saisie (détail du frontispice de Cécile pour la *Description de l'Égypte*)

l'étude de l'inscription démotique de la pierre de Rosette.

Après le retour au Caire des commissions Costaz et Fourier de la Haute Égypte, le matériel funéraire rapporté par les uns et les autres, notamment le papyrus Simonel, ceux de Labâte, Pugnet et Rouyer, peut-être les manuscrits Hamelin, et les linceuls inscrits[88], permet de comprendre le lien entre les hiéroglyphes et l'écriture cursive. Marcel, qui n'a pas pu quitter le Caire, à cause de sa direction de l'Imprimerie Nationale, mais qui est familier des manuscrits et des techniques de déchiffrement énonce clairement ses premières constatations quant à l'inscription médiane de la pierre de Rosette:

> «La seconde inscription qui avait d'abord été annoncée comme syriaque, puis comme qobtte, est composée de trente deux lignes de caractères qui suivent le même sens que l'inscription supérieure, et qui sont évidemment des caractères cursifs de l'ancienne langue égyptienne. J'ai retrouvé des formes identiques sur quelques rouleaux de

[88] Desgenettes, Larrey et Geoffroy Saint-Hilaire ouvrirent plusieurs momies pour études anatomiques, mais en Haute Égypte, plusieurs membres de la Commission des Sciences et Arts se livrèrent directement dans les tombes à certains débandelettages: cf. *Descr. Ég., Antiquités* II, pl. 48,4 = *Antiquités* V, pl. 56,9.

LA DÉCADE

EGYPTIENNE,

JOURNAL LITTÉRAIRE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

TROISIÈME VOLUME.



AU KAIRE,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Fig. 7. Page titre du volume contenant la note de J.-J. Marcel, publiée le 21 mars 1801, première étude connue de la pierre de Rosette.

papyrus et sur quelques bandes de toiles faisant partie d'enveloppes de momies humaines[89].»

La longue fréquentation, au Caire, de Raphaël de Monachis comme de plusieurs protes de la Propagande a familiarisé J.J. Marcel avec la langue copte et explique en partie la remarque suivante:

«L'inscription grecque qui renferme cinquante quatre lignes, est surtout remarquable en ce qu'elle contient plusieurs mots, entr' autres celui de *Ftâ* (Dieu), qui ne sont point grecs, mais égyptiens et indiquent par là l'époque à laquelle, malgré les efforts des *Ptolémées*, la langue idiotique des Égyptiens commençant à se mêler avec celle des grecs leurs conquéren(t)s, mélange qui s'augmentant successivement, a fini vers le quatrième siècle de l'ère vulgaire par former la langue qoptte ancienne dont on trouve des restes précieux dans le qobtte moderne[90].»

Marcel propose ensuite de manière erronée une date de gravure «vers l'an 157 avant l'ère vulgaire» et annonce une étude, vraisemblablement celle prévue avec Rémi Raige, à laquelle il renoncera vite:

«Les détails sur cette pierre infiniment intéressante, et sur les cérémonies qui y sont décrites, feront le sujet d'un mémoire particulier.»

Pour la relation de Reybaud, Marcel reviendra trente ans plus tard sur la manière dont lui et Raige abordèrent la question, en déterminant à l'aide du compas au rapport 16/27 (54 lignes de texte grec supposées reproduire le même texte en 32 lignes d'égyptien cursif) les endroits attendus de la répétition des noms propres[91], puis l'isolation des signes répétitifs, supposés correspondre aux lettres communes. Trop systématique, la méthode donne peu, conduit Marcel à l'abandon et Raige à l'épuisement. S'entêtant sans résultat véritable, Raige, ami de Jomard et de plusieurs coopérateurs de la *Description de l'Égypte*, laissera des manuscrits peu utilisables[92].

Avec les copies diffusées par la Société des Antiquaires de Londres, où la pierre de Rosette est déposée avant son installation au British Museum, et les travaux initiés par l'Institut de France, débute la série des travaux des philologues[93], qui n'empêchera jamais les traducteurs et interprètes des services diplomatiques à prendre également rang: le chevalier

[89] *La Décade Égyptienne*, III, p. 293-294. Noter l'absence encore de référence à la «Stèle Caristie» dont, il est vrai, la découverte ne sera annoncée dans le *Cour(r)ier de l'Égypte*, imprimé par Marcel, que le 21 mars 1801: cf., *supra*, n. 32.

[90] *L.c.*

[91] Louis Reybaud, *o.c.*, t. VI, p. 440-442; R. Solé et D. Valbelle, *o.c.*, p. 40.

[92] Pour cette question et l'essai d'alphabet proposé par Raige, voir maintenant, R. Solé et D. Valbelle, *o.c.*, p. 67-69.

[93] Chronologie et bibliographie de la question dans l'ouvrage cité à la note précédente.

de Palin (1765-1842) en étant la figure la plus connue. La même année 1804, quand apparurent à Weimar et à Dresde son *Essai sur les hiéroglyphes* et son *Analyse de l'inscription en hiéroglyphes du monument retrouvé à Rosette*, un certain Jean Henri Jugler entra aussi dans l'arène. Associé de l'Académie des Sciences de Goettingen, ce dernier adressa à Paris du Hanovre (Luchow), le 15 août 1804, un mémoire inédit dans lequel il appliquait l'art de déchiffrer afin de proposer aux philologues «occasion à des recherches plus rigoureuses» et intitulé: *Lettre à l'Institut National de France au sujet de l'Inscription Égyptienne de Rosette*[94]. Plusieurs observations sur les prétendus résultats de Silvestre de Sacy et d'Akerblad ne manquent pas de pertinence comme est tout à fait justifiée la remarque selon laquelle, au goût de Jugler, on n'a pas encore apporté «assez d'attention aux nombres et au mois dont il est fait mention dans notre inscription» ou celle-ci: «d'où on est si assuré de ce que la langue dans laquelle cette inscription est écrite soit effectivement celle des Coptes?»

Encore et toujours W.R. Hamilton

La pierre de Rosette saisie, W.R. Hamilton visita enfin l'Égypte et la Syrie avec le colonel William Martin Leake (1777-1860), s'occupa de sa propre collection et, en 1809, publia ses *Aegyptiaca* contenant une traduction de l'inscription grecque de Rosette[95]. Hamilton poursuivit ensuite une brillante carrière diplomatique, laquelle, à la faveur de l'ambassade de Naples (1822-1825), l'amena à fréquenter le Chevalier Bunsen (1791-1860), ambassadeur de Prusse à Rome (1823-1838), passionné d'égyptologie et bientôt fondateur de l'Institut archéologique allemand de Rome et patron de Lepsius. C'est au début de 1825 que la famille Hamilton résida au Palais Caffarelli, la résidence de l'ambassade de Prusse à Rome et plus tard le premier siège de l'Institut archéologique, démarrant ainsi les liens qui allèrent l'unir aux Bunsen, le Baron Bunsen occupant l'ambassade de Londres ensuite de 1841 à 1854. En 1838, Hamilton est élu Trustee du British Museum[96], et inaugure ses dons au Musée cette année-là avec un haut

[94] Archives de l'Institut. Petit manuscrit aimablement communiqué par Mme Arnaudie-Laffitte. L'exergue retenu par Jugler et emprunté à Marmontel donne l'esprit de sa lettre: «Dans la spéculation tout s'arrange le mieux du monde; les difficultés s'applanissent; les circonstances naissent à propos et se combinent à souhait; on fait tout ce qu'on veut des hommes et des choses.»

[95] Calcul ou hommage? Letronne écrivit des mots très élogieux sur cet ouvrage: cf. *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte*, Paris 1823, p. IV-V: «Je me plais à reconnaître ici que sans le livre de M. Hamilton, je n'aurais pu entreprendre le mien à l'époque où je l'ai commencé.»

[96] A. Esdaille, *o.c.*, p. 324.

de statue de Ramsès II (BM 67), acquis à Éléphantine et que les français ont dû voir[97], et un buste de statue de Sekhmet (BM 599), qui, pourquoi pas, pourrait correspondre à l'une de ces sculptures Hamelin signalées en 1801 dans le Magasin n° 24 d'Alexandrie[98] ... puisque ces dernières ne se retrouvent pas toutes à Londres! En 1839, Hamilton offrira encore, toujours provenant de Karnak, une tête de sphinx (BM 526). C'est à la même époque, quand la belle collection Hamilton se trouvait dans sa résidence de Chelsea que se situe l'épisode qui va retenir notre attention: celui de l'acquisition des Papyrus Sallier par le British Museum.

On a oublié aujourd'hui le rôle que jouèrent dans cette acquisition capitale et Hamilton et deux de ses amis: Bunsen et Lepsius. C'est en cherchant à préciser le voyage de ces deux derniers en Grande-Bretagne en 1838-1839, que le dépouillement de l'ouvrage de la Baronne Bunsen m'a conduit au passage suivant, à la date du lundi 25 février 1839:

> «On saturday (donc le 23), I attended the Committee of the British Museum, and explained to the Archbishop and the Bishop of London the importance of the Egyptian Papyri; this led to a conversation on Lepsius' discovery (he also was present), and I gave them a succinct Egyptian lecture. The Papyri will be purchased, on the strength of Lepsius's and my statement. Lepsius wrote at my request a french memoir on the subject.»

Les papyrus seront effectivement acquis par le Musée et Bunsen en sera averti le 1er mars[100]. C'est donc grâce aux efforts conjugués de trois pionniers de l'Institut de Correspondance Archéologique que furent acquis les papyrus vus une première fois chez Sallier à Aix en juillet 1828, et étudiés par Champollion en février 1830[101]. La première traduction du *Poème de Pentaour*, du P. Sallier III, sera lue par Emmanuel de Rougé le 14 avril 1856 à l'Institut de France, au cours d'une séance mémorable réunissant les cinq académies[102]. Un demi siècle après la découverte de la pierre de Rosette, l'étude du cursif égyptien était définitivement fondée.

[97] E.A.W. Budge, *o.c.*, p. 160, n° 582.

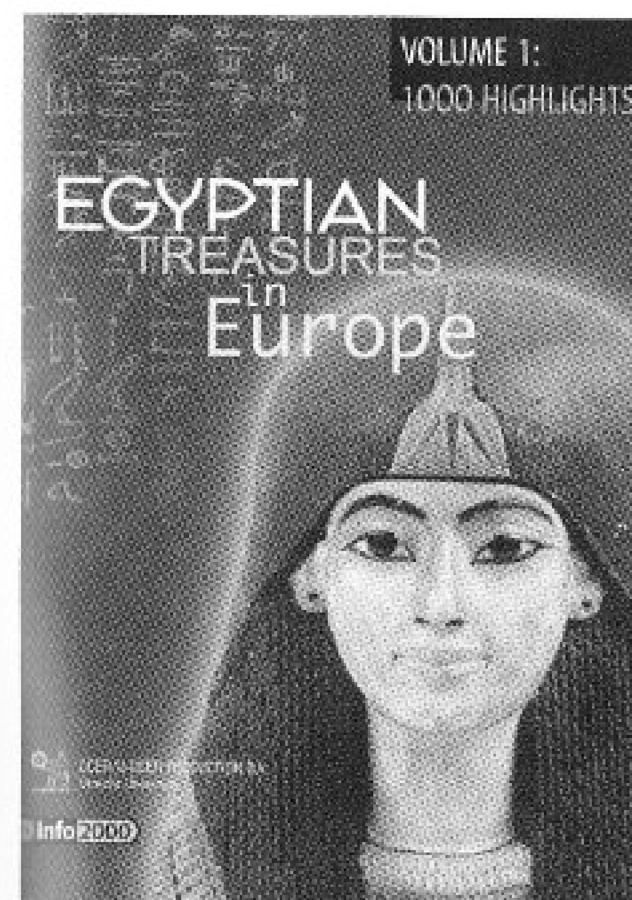
[98] Idem, p. 112, n° 399. Au sujet des «Sekhmet Hamelin», voir Herman de Meulenaere, *CdE* 64, 1989, 62, n. I. L'une d'elles pourrait correspondre au torse acquis à Louqsor par Denon, laissé en Égypte, puis réclamé par lui dans une lettre adressée à Menou le 3 décembre 1799.

[99] Frances Baroness Bunsen, *A Memoir of Bunsen ... by his Widow*, vol. I, Londres 1868, p. 508.

[100] Idem, p. 511.

[101] M. Dewachter, *BSFE* 111, avril 1988, p. 62-64; D. Devauchelle, «Quatre nouveaux papyrus démotiques provenant de l'ancienne collection Sallier», in *BSÉG* 22, 1998, p. 21-27.

[102] Gaston Maspero, «Notice biographique du Vicomte Emmanuel de Rougé», in *BE* 21, 1907, p. XLIII-XLIV.



CD-ROM multimédia et multilingue, fruit d'une collaboration internationale.

Vient de paraître le premier volume de la série «Trésors égyptiens en Europe – 1000 pièces maîtresses». C'est le fruit d'une collaboration étroite entre 10 musées européens, avec l'aide de la Commission Européenne. Ce CD-ROM présente les 100 pièces les plus importantes de la collection égyptienne de chaque musée. Les dix volumes suivants de ma série (en cours de préparation) concerneront les collections des dix musées participants et contiendront environ 1500 objets chacun. Les volumes paraîtront chaque trimestre à partir du mois de mars 2000.

Tous les CD-ROM sont multilingues et il est possible à tout moment de la consultation de choisir entre les langues suivantes: allemand, anglais, espagnol, français, italien, néerlandais et portugais.

Tous les objets sont présentés avec une notice descriptive accompagnant au moins une photographie, mais souvent ce sont plusieurs documents couleurs pour un même objet. Il est possible d'agrandir les photographies sur l'écran. Dans les notices sont précisées toutes les informations connues sur l'objet allant jusqu'à la présentation des textes hiéroglyphiques pour les professionnels accompagnés de leurs traductions pour les amateurs. Les objets sont aussi commentés du point de vue historique et culturel, commentaires facilités par un glossaire multilingue toujours accessible. De plus toutes les images (couleurs) et informations peuvent être imprimées. Le contenu du CD-ROM est d'une grande richesse d'informations pour tous les passionnés de l'Égypte ancienne.

De nombreux objets présentés ici sont inédits et intéressent à ce titre autant les professionnels que le grand public. En plus du catalogue d'objets, le CD-ROM contient une visite guidée d'une cinquantaine d'objets qui sont commentés oralement (sept langues disponibles). Il renferme aussi des panoramas des salles d'expositions des musées et de quelques sites archéologiques en Égypte. Plus de 25 objets peuvent être manipulés en trois dimensions à l'aide de la technologie Quick Time VR.

Le CD-ROM peut être acheté (299 FF.) dans les librairies ou commandé sur Internet (http://www.ccer.nl/treasures – paiement électronique: carte de crédit).

Pour plus d'informations: voir http:www.ccer.nl ou contacter l'éditeur et le coordinateur du projet, le Professeur Dirk Van der Plas, CCER – Université d'Utrecht (Pays-Bas), vdp@ccer.nl.

Publications

ifao

Les
PUBLICATIONS
de
l'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE

Périodiques

Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale
Bulletin de Liaison du Groupe International d'Étude de la Céramique Égyptienne

Monographies
Série des Voyageurs Occidentaux en Égypte

sont en vente

- A Paris, au SEVPO (vente directe), 2 rue Paul Hervieu, Paris XVe (métro Javel); (vente par correspondance) 27-39 rue de la Convention, 75732 Paris, Cedex 15.
- Au Caire, à l'IFAO, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef (Mounira). B.P. Qasr el Aïny 11562 Le Caire R.A.E. Possibilité de commande par correspondance ou de «Standing-order».

* * *

Catalogue gratuit sur demande